



ETATS FINANCIERS 2017

www.msf.fr



ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Camp de Kutupalong-Balukhali, Bangladesh • Photographe : **Mohammad Ghannam**
Une famille pompe de l'eau dans le camp de Kutupalong-Balukhali au Bangladesh, où vivent les réfugiés Rohingya. Les conditions dans ce camp, qui a été mis en place il y a 10 ans, sont lamentables, et il y a une grave pénurie d'eau propre, ce qui déclenche la maladie, en particulier chez les enfants.

Charte de MSF

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :



SOMMAIRE

- 1 **Rapport du trésorier
et présentation des comptes
combinés** _____ 3-18
- 2 **Etats financiers
combinés** _____ 21-56
- 3 **Organisation de MSF _____ 59-94
et gouvernance**
- 4 **Les missions
de l'association MSF _____ 97-101**

a. Les Médecins Sans Frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.

b. Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.

c. Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.

d. Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir.



Hôpital à Douentza, Mali • Photographe : **Seydou Camara**
Les mères attendent avec leurs enfants devant l'unité pédiatrique
du Centre de Santé de Référence de Douentza.
MSF fournit gratuitement des soins de santé aux enfants de 0 à 15 ans.

**MEDECINS
SANS FRONTIERES**

1

Rapport du trésorier et présentation des comptes combinés

Rapport du trésorier 5

Présentation des comptes combinés 9

Rapport du trésorier

L'activité de l'année 2017

Sur l'année 2017, les activités du groupe MSF France ont contribué pour 27 % au volume financier de la mission sociale du mouvement Médecins Sans Frontières, qui s'élève à 1,3 milliard€¹. Les dépenses annuelles de programme cumulées des 5 centres opérationnels du mouvement s'établissent pour la première fois à plus de 1 milliard €, dont 22 % sont imputables aux dépenses de missions combinées de MSF France. Celles-ci progressent de 11 % en 2017 pour représenter 243,8 M€. Bien qu'en-deçà des 18 % observés en 2016, ce chiffre de croissance reste très significatif et conforme à l'objectif de début d'année. Par ailleurs, la croissance du volume financier des missions du Centre Opérationnel de Paris (OCP) est comparable à celle des missions du mouvement, qui s'établit à 9 %.

L'analyse des emplois et des ressources est détaillée dans le rapport de gestion intégré au rapport financier de l'année, que complète le descriptif par mission des projets de l'association MSF et des réalisations de ses satellites, présentés dans le rapport annuel 2017.

Les missions de l'association MSF France

Le coût des interventions de MSF France, majoritairement conduites en 2017 comme en 2016 dans des zones de conflits armés, est reflété dans les comptes annuels pour un montant de 235,7 M€.

D'une année à l'autre, le nombre de projets et de pays d'intervention est stable (86 projets menés dans 32 pays), avec un quart de missions d'urgence et trois quarts d'interventions planifiées.

Le secours des populations victimes de conflits armés reste le premier motif d'intervention d'urgence. MSF France a poursuivi en 2017 ses activités dans l'Etat du Borno au Nord-Est du Nigéria, et ouvert des projets d'urgence au Moyen-Orient après les offensives de Mossoul et Raqqa. MSF France est également intervenue pour venir en aide aux réfugiés syriens et déplacés irakiens, en soutenant notamment les hôpitaux de Qayyarah dans le Nord de l'Irak et de Kobane dans le Nord-Est de la Syrie. A elles seules, ces interventions ont totalisé 27,1 M€, soit les trois quarts des dépenses liées aux urgences de l'année.

Deux autres urgences d'ampleur ont mobilisé un total de 6,6 M€ : l'assistance aux réfugiés Sud-Soudanais dans le camp de Bidibidi en Ouganda pour 4,6 M€, et la prise en charge dans le camp de Kutupalong-Balukhali de la population Rohingya de Birmanie, massivement déplacée au Bangladesh, pour 1,6 M€.

Parallèlement aux opérations d'urgence, les dépenses opérationnelles des projets planifiés de MSF France s'élèvent à 185,4 M€ en 2017. Parmi ces projets, les premiers volumes financiers concernent le Soudan du Sud (17,8 M€), la Jordanie (17,3 M€), la République Centrafricaine (17,1 M€), le Yémen (15,3 M€), la République Démocratique du Congo (11,0 M€), le Mali (8,1 M€), le Nigéria (7,7 M€), le Kenya (7,6 M€), Haïti (6,3 M€) et la Syrie (6 M€). Ces dix projets totalisent à eux seuls 114,2 M€, soit 61 % des dépenses de projets planifiés et près de la moitié des dépenses de missions de MSF France.

Les programmes planifiés se sont étoffés en 2017 de nouveaux projets ou activités, qui représentent 4,3 M€ de dépenses additionnelles par rapport à

¹ Source : Rapport financier international du mouvement Médecins Sans Frontières, qui compte 24 associations, ainsi que plusieurs bureaux de représentation et entités spécialisées appelées satellites, dont ceux du groupe MSF France. Les comptes annuels du groupe MSF France sont intégrés aux comptes internationaux combinés du mouvement MSF et présentés à l'Assemblée Générale Internationale du 28 juin 2018.

2016. Parmi ceux-ci, l'unité pédiatrique de l'hôpital de Zahlé au Liban où l'accès aux soins pour les enfants demeure limité, le projet de Maine Soroa au sud-est du Niger avec des cliniques mobiles dans des zones difficilement accessibles pour les populations qui fuient le conflit entre l'armée et Boko Haram, et les soins hospitaliers pédiatriques dans l'hôpital général de Bambu, zone de forte insécurité en République Démocratique du Congo.

Dans la continuité de la mission d'urgence de 2016 en Libye, une intervention à plus long terme a mobilisé 4,7 M€ sur l'année 2017 pour offrir des soins médicaux aux migrants installés ou détenus dans le pays. Enfin, les dépenses des autres projets planifiés ont augmenté au total sur l'année 2017 de 15,6 M€. Les fermetures de 2017, réalisées pour la plupart sur les deux derniers mois de l'année, auront un impact minorant sur les dépenses de 2018.

Les autres activités du groupe MSF France

Les comptes du groupe MSF France intègrent par ailleurs les dépenses des activités des satellites, principalement l'approvisionnement médical et logistique conduit par MSF Logistique et la recherche épidémiologique menée par Epicentre, au bénéfice des autres centres opérationnels du mouvement MSF ou d'autres organisations humanitaires. Le coût de ces activités représente 72,8 M€, soit 20 % des coûts de missions sociales du groupe MSF France.

Les frais de fonctionnement combinés s'établissent en 2017 à 21,8 M€. Ils représentent une part stable de 5,5 % des emplois du groupe MSF France. Leur croissance annuelle de 20 % est impactée par deux facteurs non récurrents : un changement d'allocation des coûts informatiques et les coûts de déménagement du bureau de Dubaï ; corrigés de ces éléments exceptionnels, les frais de fonctionnement croissent de 11 % sur l'année 2017, contre 16 % en 2016.

Le financement des activités et les réserves disponibles

Les activités du groupe MSF France ont été financées par les ressources de l'année, supérieures de 9 M€ aux dépenses. Cet excédent abonde les réserves disponibles qui représentent 3,4 mois d'activités au 31 décembre 2017, montant néces-

saire pour assurer la continuité des secours sur le terrain, couvrir les besoins de financement imprévus liés aux urgences ou à une soudaine décroissance des ressources, et financer les investissements et leur renouvellement.

Les ressources combinées s'élèvent à 399,6 M€. Elles progressent de 32,0 M€, soit une croissance annuelle de 9%, et bénéficient sur 2017 de deux éléments marquants : un legs d'un montant exceptionnel de 22,2 M€ consenti à l'association MSF France, et des contributions au projet opérationnel d'OCP par les sections américaine, japonaise et australienne supérieures de 26,9 M€ à celles de l'année précédente. Ces dernières augmentent sur l'année de 16% et constituent 64% des ressources privées issues de la recherche de fonds combinées de MSF France, soit 190,6 M€.

Les ressources de MSF France sont très majoritairement d'origine privée. Les particuliers qui ont, cette année encore, renouvelé leur soutien Médecins Sans Frontières, ont contribué pour 85 % aux 297,5 M€ de fonds d'origine privée collectés en France et à l'étranger, en hausse de 16,5%. Ce rapport me donne l'opportunité de communiquer au nom de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières notre immense gratitude à ces donateurs pour leur engagement et leur soutien continu à l'association MSF France et le mouvement MSF dans sa mission d'assistance médicale aux populations les plus vulnérables.

Les dons et legs des particuliers collectés en 2017 ont été pour 99 % utilisés sur l'année. Ils ont essentiellement financé les missions sociales, puisque 86 % des ressources issues de la générosité publique ont été utilisées pour les missions sociales, 6,2 % pour les frais de fonctionnement et 4,5 % pour les frais de collecte.

La décision prise par le mouvement MSF en 2016 de suspendre l'acceptation de fonds en provenance de l'Union Européenne, pour protester contre la politique européenne en matière d'accueil des réfugiés s'est appliquée tout au long de l'année 2017. Le montant des fonds institutionnels reçus des gouvernements ou agences intergouvernementales s'est ainsi stabilisé à seulement 2% du total des ressources combinées, soit 8,3 M€.

Les marchandises et prestations facturées aux autres sections MSF et autres organisations humanitaires par MSF Logistique et Epicentre représentent 93,8 M€ de produits en 2017, soit 20% des

ressources combinées, contre 28 % en 2016. Cette diminution équivalente à 10 M€ reflète principalement la baisse des activités de MSF Logistique avec les autres sections du mouvement MSF. En 2017, MSF Logistique réalise 37 % de ses activités globales avec l'association MSF France contre 35 % en 2016.

Pour l'association MSF France, l'exercice 2017 se conclut par un excédent de 14,3 M€, résultat net de produits totalisant 331,2 M€ (dont 325,9 M€ de produits d'exploitation, issus pour 291,6 M€ de dons privés, pour 26,1 M€ d'autres produits d'exploitation, et pour 5,0 M€ de produits financiers) et de charges équivalant à 316,7 M€ (312,3 M€ de charges d'exploitation et 4,2 M€ de charges financières). Cet excédent, qui contraste avec un déficit initialement budgété à 12,2 M€, est issu principalement du legs exceptionnel mentionné précédemment, de l'absence de fermetures de missions terrain anticipées sur 2018 à provisionner dans les comptes, et de subventions Unitaid relatives aux années 2015 et 2016 régularisées dans les produits de l'année 2017.

La situation de trésorerie

Sur l'année 2017, le niveau moyen de trésorerie au siège s'établit à 84,6 M€, représentant 2,6 mois d'activité contre 3,1 mois en 2016 et 3,5 mois en 2015. Il est impacté principalement par le calendrier de paiement des contributions des sections américaine, japonaise et australienne qui peut varier d'une année à l'autre, par les encours de facturation des satellites avec les autres sections du mouvement MSF à la date du 31 décembre, ainsi que par des investissements non récurrents.

Parmi ceux-ci, les décaissements liés aux travaux du futur siège de l'association MSF dans le 19^e arrondissement de Paris. Ils représentent sur l'année 1,6 M€, soit environ un dixième des sommes qu'il est prévu de décaisser en 2018 pour la suite des travaux. S'ajoutent naturellement au coût des travaux le remboursement de la dette immobilière et la charge financière associée : la SCI MSF, porteuse de l'emprunt de 55 M€ souscrit fin 2016 (35 M€ sur 20 ans et 20 M€ de crédit-relais sur 2 ans), a remboursé 1,5 M€ de capital sur les 35 M€ empruntés à long terme et versé 0,6 M€ d'intérêts financiers sur l'année 2017, pour un décaissement total de 2,1 M€.

La trésorerie est répartie sur quatre banques principales, et les placements sont effectués sur des produits très peu risqués, tels que fonds communs de placement monétaires et livrets d'épargne. La rémunération moyenne de la trésorerie est de 0,7 %, sensiblement au même niveau qu'en 2016. Cette performance limitée s'explique par le bas niveau des taux et l'indisponibilité de placements qui offriraient de meilleurs rendements tout en maintenant au plus bas les risques pris sur les fonds confiés par les donateurs.

Les perspectives et enjeux

Le mouvement MSF compte 24 associations juridiquement indépendantes les unes des autres et organisées autour de cinq sections opérationnelles, dont le Centre Opérationnel de Paris (OCP) constitué des associations française, américaine, australienne et japonaise. La cohérence du mouvement est assurée par une Charte, des politiques et des accords, définis en commun et coordonnés par une association internationale. L'un de ces accords, le *Resource Sharing Agreement (RSA)*, est essentiel au fonctionnement du mouvement, dont il définit le cadre financier, dans l'objectif d'assurer la continuité et le développement des interventions, et d'équilibrer les moyens d'agir entre les centres opérationnels, au travers d'un mécanisme de concertation et de solidarité. La troisième période d'application de cet accord (RSA3) s'étale sur les années 2016 à 2019.

En 2017, l'application des mécanismes prévus par le RSA s'est ainsi traduite par l'octroi de 25 M€ de ressources additionnelles versées par la section américaine (20 M€) et par le Centre Opérationnel de Bruxelles - OCB (5 M€) à l'association MSF France.

Les prévisions pluriannuelles de dépenses et de ressources du mouvement à horizon 2019 avaient été révisées à la hausse fin 2016, pour intégrer un volume d'opérations et de collecte bien supérieur aux anticipations faites en 2015. Cet ajustement avait pour finalité de rapprocher les prévisions au plus près de la réalité, car depuis 2014 les dépenses de programmes des cinq centres opérationnels MSF étaient en croissance de 13 % l'an en moyenne, bien au-dessus des 8 % initialement projetés, sur la base de ressources très supérieures aux niveaux de collecte anticipés. L'année 2017 a montré que la croissance attendue

des ressources ne s'était pas matérialisée comme attendu. Il en résulte un déficit pour le mouvement de 104,7 M€, résultat conduisant à redimensionner les objectifs de croissance des opérations et des dépenses de sièges pour les adapter aux perspectives de collecte à court terme.

Les projections sur les prochaines années révélant un décalage croissant entre les dépenses et les ressources qui risquait d'affaiblir la capacité du mouvement MSF à sécuriser un volume de réserves lui permettant de garantir sa capacité opérationnelle, les différents centres opérationnels se sont accordés pour définir un cadre de croissance plus mesuré pour les prochaines années, de l'ordre de 3 à 4 % pour les dépenses de programme et de 2,5 à 3 % pour les dépenses de siège hors collecte, qui devrait permettre le maintien d'un volant de réserves équivalent à 4,5 mois d'activité.

Le cadrage de la croissance repose sur l'absolue nécessité de préserver la dynamique opérationnelle de nos terrains, tout en préservant la qualité des soins et le nombre de patients pris en charge. Rationaliser nos moyens et réfléchir à des modes opératoires toujours plus efficaces est un besoin impérieux autant qu'un objectif fort pour l'avenir. Par ailleurs, une exigence plus systématique de synergies fondées sur un rendu de compte effectif entre centres opérationnels du mouvement devrait permettre de dégager des marges de manœuvre nouvelles.

Pour MSF France, cet exercice nécessaire de contrôle de la trajectoire s'est traduit par un budget

2018 de croissance plus contenue, avec une hausse du volume financier des opérations fixée à 5,7 %, soit 13 M€ de plus que l'année 2017. Dans le même temps, la croissance des dépenses des sièges (hors investissements de collecte) est plafonnée à 2,9 %.

Sur la base de ces hypothèses de croissance et des prévisions de collecte, l'association MSF France (et non le groupe MSF France dont les budgets ne sont pas consolidés) prévoit pour 2018 un budget en déficit de 17 M€. Le ratio de mission sociale projeté est stable à 92 %.

Les principaux axes de travail de 2018 s'inscrivent dans la continuité de l'année précédente. Outre les objectifs inchangés de maintenir la capacité de réponse aux urgences et de préserver la qualité de la réponse médicale sur les missions planifiées, l'année 2018 met l'accent sur la gestion des ressources humaines (notamment des parcours et des rémunérations), la concrétisation de la décentralisation du support opérationnel, l'investissement dans les outils et systèmes d'information, la construction du Centre Jacques Pinel à Mérignac pour la formation du personnel de terrain et le partage et développement des pratiques humanitaires et des dispositifs de secours, ainsi que l'aménagement du nouveau siège qui permettra la réunification de toutes les équipes à la mi-année 2019 pour une efficacité accrue du soutien opérationnel aux missions de terrain.

Michel Cojean
Trésorier de Médecins Sans Frontières France
Membre du Conseil d'Administration

Présentation des comptes combinés

L'analyse des comptes vient en complément du rapport du trésorier sur la situation financière de l'année.

Les comptes annuels du groupe Médecins Sans Frontières sont analysés sur la base du compte d'emploi des ressources et du bilan combinés. La combinaison comptable s'apparente, pour les entités non lucratives, à la consolidation des comptes annuels de sociétés d'un même groupe. Le groupe MSF France combine depuis 1997 l'ensemble des comptes des entités rattachées à l'association MSF, après avoir neutralisé les transferts inter-entités, afin de mieux rendre compte de la gestion de Médecins Sans Frontières, en termes d'activité, de résultat, de patrimoine ou d'effectif.

Le périmètre de combinaison intègre les satellites que l'association a créés pour accroître son efficacité, et dont elle contrôle les conseils d'administration ou les gérances. Il s'agit de MSF Logistique, Epicentre, la Fondation MSF, Etat d'Urgence Production (EUP), la SCI MSF et la SCI Sabin. En revanche, MSF Australie, MSF Japon et MSF USA ne font pas partie de ce périmètre, en raison de l'absence, dans leur Conseil d'Administration, d'une majorité d'administrateurs de MSF France.

A noter que les dépenses combinées des opérations de terrain sont inférieures à celles de l'association MSF. En effet, les satellites (comme la centrale d'achats MSF Logistique, par exemple) intègrent au prix de vente de leurs prestations à MSF une marge afin de couvrir leurs frais de siège. Le processus de combinaison a pour effet d'éliminer cette marge, pour ne laisser en dépenses d'opérations que le coût des achats du groupe (MSF et satellites).

Le compte d'emploi des ressources (CER) permet aux donateurs de mieux apprécier l'emploi des dons qu'ils ont confiés au groupe MSF France, et de manière plus générale, la façon dont il utilise ses ressources. Les principes et méthodes d'élaboration du CER sont décrits dans l'annexe aux comptes combinés.

Côté emplois, les dépenses sont cumulées en fonction de leur destination (missions sociales, recherche de fonds et fonctionnement). Les ressources sont présentées en fonction de leur source d'origine (ressources collectées auprès du public, autres fonds privés, fonds institutionnels publics et autres produits).

Par ailleurs, le CER reflète l'utilisation par le groupe MSF des ressources de la générosité publique ainsi que la part des réserves provenant de ces ressources.

Les comptes combinés et les comptes de l'association MSF sont contrôlés et certifiés par Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés, co-commissaires aux comptes. Ceux de la Fondation, d'Epicentre et de MSF Logistique sont certifiés par Ernst & Young Audit.

Le choix d'un co-commissariat a été dicté par la volonté de renforcer les processus de contrôles externes auxquels MSF est soumise en y adjoignant des approches différentes et en bénéficiant de la complémentarité de chacun des cabinets.

L'ensemble des comptes de Médecins Sans Frontières (MSF Association et Groupe MSF France) est arrêté par le trésorier. Les comptes combinés ainsi que les comptes annuels de l'association MSF et de ses satellites, leurs annexes et les rapports des commissaires aux comptes sont disponibles sur notre site internet (www.msf.fr) et sur demande, auprès de notre siège parisien.

1. L'année 2017 en synthèse

- Sur 100 euros de ressources, 64 euros proviennent de la générosité publique collectés en France et aux Emirats par l'association MSF et la Fondation MSF ainsi que par d'autres sections du mouvement MSF dans leur pays.
- Sur 100 euros employés, 91 euros l'ont été pour les missions sociales, 3 euros pour la recherche de fonds et 6 euros pour le fonctionnement de la structure.
- Sur 100 euros de générosité publique utilisés en 2017, 87 euros ont financé les missions sociales, 5 euros la recherche de fonds, 6 euros le fonctionnement de la structure et 2 euros les investissements.

2. Le compte d'emploi des ressources combiné

L'exercice 2017 se clôt avec un excédent de 9 M€ traduisant des ressources supérieures aux emplois. Les dépenses de missions sociales continuent de croître. Elles augmentent sur l'année de 21,1 M€ et s'établissent à 243,8 M€, soit une croissance de 6%, inférieure aux 16% de l'année dernière mais néanmoins significative. L'association MSF concentre à elle seule 30,1 M€ de la hausse des emplois de missions sociales en partie compensée par la baisse d'activité de MSF Logistique pour 9,4 M€, dont près des trois quarts sont imputables aux achats de fret pour les autres centres opérationnels de MSF. Deux tiers des coûts de missions sociales du groupe MSF France sont constitués des dépenses d'opérations, dont celles de l'association MSF supérieures de 11% à celles de l'année précédente avec une croissance annuelle de 25,3 M€ (32,9 M€ en 2016). Les frais de recherche de fonds progressent de 2% et les frais de fonctionnement de 20% avec +3,6 M€ dont 67% engagés par l'association MSF et 22% par la SCI MSF.

Compte d'emploi des ressources combiné simplifié au 31 décembre 2017

En millions d'euros

	2017	2016	Variation	dont ressources issues de la générosité publique (GP) en 2017	
				Collectées	Affectées
Ressources privées issues de la recherche de fonds	297,5	255,3	17%	254,2	
Ressources institutionnelles	8,3	8,5	-3%		
Autres ressources	93,8	103,8	-10%		
Total ressources	399,6	367,6	9%	254,2	
Reprises de provisions	4,6	3,0			
TOTAL PRODUITS	404,2	370,6			
Dépenses de missions sociales	358,7	337,5	6%		219,0
<i>dont dépenses de missions</i>	<i>243,8</i>	<i>218,7</i>	<i>11%</i>		
Frais de recherche de fonds	13,1	12,8	2%		11,5
Frais du fonctionnement	21,8	18,2	20%		15,9
Total emplois	393,5	368,6	7%		246,4
Dotations aux provisions	1,4	2,9			
TOTAL CHARGES	394,9	371,5			
Variation des fonds collectés auprès du public	-0,3	0,8			-0,3
Investissements de l'année					4,7
EXCÉDENT / DÉFICIT	9,0	-0,1		2,7	
Réserves disponibles	112,8	155,5	-27%		
<i>Dont ressources de générosité publique non utilisées</i>	<i>67,8</i>	<i>65,0</i>	<i>4%</i>		
Réserves disponibles en mois d'activité	3,4	5,1	-32%		

Les ressources privées issues de la recherche de fonds augmentent de 42,2 M€, soit une croissance remarquable de 17 % expliquée par deux principaux facteurs : la réalisation d'un legs exceptionnel d'une valeur de 22,2 M€ consenti à l'association MSF et des contributions des sections MSF en hausse de 12,5 % (+21,9 M€ malgré l'impact négatif de 5,8 M€ des taux de change qui ont évolué défavorablement sur 2017). Les autres ressources diminuent de 10 M€, dont 6,8 M€ liés à l'activité des satellites du groupe MSF France avec les autres sections du mouvement MSF.

Les ressources institutionnelles diminuent de 3 % et s'établissent à 8,3 M€ (ce qui représente comme en 2016 moins de 4 % des dépenses d'opérations), la suspension du recours à des fonds publics émanant de l'Union Européenne ou de ses États membres s'étant poursuivie en 2017.

En synthèse, les produits annuels ont augmenté de 33,6 M€ contre 16,4 M€ en 2016, pour s'établir à 404,2 M€ contre 370,6 M€ en 2016 (+9 %).

Sur la même période, les charges ont moins augmenté que les produits. Elles sont de 23,4 M€ supérieures à celles de l'année précédente (+6 %) et s'élèvent à 394,9 M€ contre 371,5 M€ en 2016.

Les produits de l'exercice clos le 31 décembre 2017 excèdent donc les charges de 2,2 %, ce qui représente 9 M€ d'excédent annuel, intégré aux réserves disponibles. Les réserves disponibles combinées qui correspondent aux fonds associatifs libres de toute destination s'élèvent ainsi à 112,9 M€ après affectation du résultat, dont 60 % collectés auprès des particuliers. Les fonds disponibles équivalent à 3,4 mois de ressources contre 5 mois fin 2016. Ces 112,9 M€ ont pour objectif de garantir la continuité des secours engagés sur le terrain, de faire face aux risques liés aux activités (urgences imprévues, baisse soudaine des rentrées financières) et, de financer la croissance et les investissements. Dans le cadre d'une politique spécifique, MSF porte une attention particulière à ce que le niveau de ses réserves n'excède pas de manière structurelle le niveau requis pour répondre aux objectifs décrits précédemment.

2.1. Les charges combinées : 394,9 M€

2.1.1. Les dépenses des missions sociales : 358,7 M€

En 2017, les dépenses liées aux missions sociales représentent une part stable du total des emplois

combinés, soit 91,1 % contre 91,6 % l'année précédente. Elles sont constituées des dépenses liées aux opérations menées en France et à l'étranger, au support dédié à ces opérations, à l'information et à la sensibilisation du public, à d'autres activités à vocation humanitaire et à des versements à d'autres organismes non liés à des actions de secours.

Les dépenses de missions représentent 243,8 M€ contre 218,7 M€ en 2016. Elles sont composées des coûts engagés pour la réalisation des missions de l'association sur le terrain, de versements à d'autres organismes liés à des actions de secours, et de dépenses opérationnelles engagées pour le compte d'autres sections MSF.

La quasi-totalité des projets de terrain a été menée par l'association Médecins Sans Frontières. Toutefois, quelques projets de recherche sont menés par Epicentre en Ouganda et au Niger. Les dépenses combinées des opérations conduites directement par MSF France (hors dépenses engagées pour le compte d'autres sections MSF et hors contributions financières aux opérations d'autres acteurs) s'établissent à 232,9 M€ contre 210,9 M€ en 2016 et augmentent annuellement de 10 % (soit 22 M€ contre une croissance de 18 % avec 32,5 M€ en 2016).

Les projets d'urgence de 2017 représentent un volume financier de 36,6 M€ et 15 % des dépenses de missions de l'année. 90 % des dépenses opérationnelles liées aux urgences de l'année sont engagées pour porter secours aux victimes de conflits armés, les 10 % restants étant consacrées aux réponses aux épidémies.

En 2017, MSF a poursuivi ses opérations d'urgence dans l'état de Borno au Nord-Est du Nigeria (11,6 M€), en Ouganda (4,6 M€) pour porter assistance aux réfugiés sud soudanais, en Irak (12,3 M€) et en Syrie (3,3 M€) avec l'ouverture d'un projet à Mossoul Ouest et une intervention dans l'hôpital de Kobane suite aux combats de Mossoul et Raqqa. Au total ces contextes ont mobilisé à eux seuls 31,7 M€, soit 87 % des dépenses d'urgence de l'année. Un nouveau programme d'urgence s'est ouvert au Bangladesh pour porter assistance aux réfugiés Rohingyas ; cette opération représente 1,6 M€ en 2017.

Les dépenses des activités planifiées augmentent sur l'année 2017 de 7,1 M€. La dynamique opéra-

tionnelle reflète des activités en croissance, des programmes redimensionnés, des ouvertures et des fermetures de projets.

Ainsi, sur l'année 2017, les principales évolutions qui justifient à elles seules 86 % de l'augmentation des dépenses de missions concernent :

- à la hausse pour un total de 15,8 M€ : la République Centrafricaine avec 3,8 M€ d'augmentation, le Liban ouvert fin 2016 (+3,5 M€), le Nigéria (+1,9 M€), le Cambodge (+1,8 M€), l'Irak (+1,6 M€) dont 1,2 M€ correspondant au Centre de réhabilitation ouvert à Bagdad, la Jordanie (+1,3 M€), le Liberia (+1 M€) dont un quart s'explique par la santé mentale démarrée à Montserrado, et le Niger (+0,9 M€) avec l'ouverture d'un nouveau projet à Mainé Soroa pour 0,6 M€.
- à la baisse pour un total de 9,7 M€ : la Grèce avec -1,3 M€ de diminution dans le cadre de l'assistance médicale aux migrants, la France (-5,8 M€) suite à la réorientation du programme pour offrir soins et soutien administratif aux mineurs non accompagnés à Paris, la République démocratique du Congo (-1,1 M€) s'expliquant en partie par la fermeture en décembre de l'hôpital de Rutshuru, le programme au Tchad (-0,6 M€) de prise en charge des personnes affectées par le paludisme à Moissala.

Une présentation plus détaillée des programmes et de leurs dépenses 2017 est présentée dans le rapport d'activités annuel.

Les principales missions sur le plan du volume financier annuel (activités planifiées et d'urgence cumulées dépassant les 5 M€) sont les missions au Nigéria (20,2 M€), au Soudan du Sud (18,9 M€), au Yémen (17,5 M€), en Jordanie (17,4 M€), en République Centrafricaine (17,1 M€), en Irak (16,6 M€), en République Démocratique du Congo (11,9 M€), en Syrie (9,3 M€), en Ouganda (8,9 M€), au Mali (8,1 M€), au Kenya (7,9 M€), en Haïti (6,3 M€) et au Libéria (5,7 M€). Elles représentent 71 % du total des dépenses des opérations conduites par MSF France.

Les versements à d'autres organismes liés à des actions de secours et de recherche s'élèvent à 2,4 M€, en croissance de 2 M€ sur l'année.

Ils correspondent au financement octroyé par le groupe MSF France à d'autres organisations principalement au Liban avec l'association française

WAHA (Women And Health Alliance International), au Niger avec l'association française ALIMA (Alliance for International Medical Action), aux Philippines avec l'association locale LIKHAAN, au Cambodge avec l'association DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative) et en Géorgie avec l'association locale AMRA. Par ailleurs, le soutien annuel de MSF France à la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels) représente 0,7 M€ en 2017.

Les dépenses engagées par l'association pour le compte des opérations d'autres sections MSF s'établissent à 9,3 M€, soit une hausse de 6% suivant l'activité de celles-ci. Elles concernent principalement des charges de personnel expatrié sous contrat français travaillant pour le compte de ces sections et sont remboursées par celles-ci.

Le support aux missions s'établit en 2017 à 37 M€ contre 31,4 M€ en 2016. Les dépenses se composent, autour de la coordination opérationnelle, des services d'appui médical, logistique et juridique, des ressources humaines terrain et de contrôle de gestion. Le support aux missions fait partie intégrante de la conduite des projets. Il a pour rôle de participer à l'élaboration du projet opérationnel de chaque pays, de garantir l'application des politiques générale, opérationnelle et médicale de l'association et d'assister les équipes sur le terrain dans la mise en œuvre des projets.

Les sections non opérationnelles, partenaires de MSF France (MSF Australie, MSF Japon et MSF USA), participent activement à l'élaboration du projet opérationnel de la section française et s'impliquent dans son suivi. Ainsi, deux cellules¹ décentralisées, à New York et à Tokyo, sous la responsabilité de la direction des opérations de MSF France, sont chargées de la conduite des projets de certains pays. Les dépenses des projets suivis par les cellules opérationnelles décentralisées sont enregistrées dans les comptes de la section française, celle-ci en gardant la responsabilité des opérations. Les dépenses de support liées à ces cellules et engagées par les sections partenaires sont refacturées à MSF France.

¹ Cellule : structure de support et coordination des opérations menées sur le terrain. Chaque cellule, résidant au siège de l'association ou de ses sections partenaires, est composée d'un responsable de cellule entouré d'une équipe en charge plus spécifiquement des questions médicales, logistiques, RH et financières.

Les dépenses de support aux missions sont en hausse de 18% (+5,6 M€). Cette augmentation inclut 4,2 M€ relatifs aux pertes de change sur les approvisionnements en trésorerie des missions. Hors effets de change, la hausse de ces dépenses est de 11 % en 2017 contre 21 % en 2016, cohérente avec l'évolution des dépenses des opérations mentionnées ci-dessus.

Ces frais représentent 15,2% des dépenses de missions combinées pour une moyenne sur les cinq dernières années de 14,7%.

Les dépenses d'information et de sensibilisation du public s'élèvent à 3,3M€ contre 4,1 M€ en 2016. Elles regroupent notamment les activités du centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (CRASH) de la Fondation MSF et la mise à disposition de moyens de communication (chargés de communication, événementiels, investissements technologiques) par l'association MSF, pour sa mission d'information du public. Elles diminuent de 0,8 M€ par rapport à l'année précédente.

Les dépenses des autres activités liées aux missions sociales s'élèvent à 73,7 M€ et diminuent de 8,9M€ par rapport à 2016 (-11 %). Cette rubrique regroupe plusieurs activités :

- d'une part, les dépenses liées aux activités de vente de MSF Logistique et Epicentre à des clients autres que MSF France, en très grande majorité d'autres sections MSF, mais aussi d'autres organisations. C'est cette activité (72,8M€ versus 81,3M€) qui explique pour 8,5M€ la baisse mentionnée ci-dessus. La moindre activité de MSF Logistique avec les autres centres opérationnels MSF conduit à une augmentation de la part de MSF France dans les activités globales de MSF Logistique (37% en 2017 contre 35% en 2016).
- d'autre part, les dépenses engagées par le groupe MSF France pour le compte de la CAME ou de la DNDi et refacturées aux entités concernées pour 0,5 M€.

2.1.2. Le coût de la recherche de fonds : 13,1 M€

Ces dépenses correspondent au coût de la recherche de fonds en France et aux Emirats-Arabes-Unis. Elles sont à mettre en regard des seules ressources collectées dans ces deux pays et non de la totalité des ressources privées dont MSF bénéficie. Celle-ci intègre en effet des contributions reçues d'autres sections du mouvement MSF pour lesquelles aucune dépense n'est engagée par la section française.

Médecins Sans Frontières a pour objectif permanent de rentabiliser au mieux ses dépenses de collecte de fonds, mais également de garantir la stabilité de ses ressources privées, condition essentielle à la pérennité de son action sur le terrain et à son indépendance. MSF continue d'encourager ses donateurs à mettre en place des prélèvements automatiques et réguliers. Outre un coût de traitement moindre, ces prélèvements permettent de disposer de ressources mobilisables sans délai pour intervenir en urgence et indépendamment de la médiatisation des crises.

Par ailleurs MSF poursuit ses investissements pour diversifier les types de sollicitations et les canaux de collecte. Les principaux axes de développement travaillés en 2017 sont la collecte en ligne, les appels à dons pour répondre aux urgences, le mécénat d'entreprise et la construction de projets philanthropiques. Les dépenses de recherche de fonds croissent de 2%. Elles représentent une part stable de 3,3% des emplois combinés.

Dans le détail, les frais de collecte de la générosité publique en France et aux Emirats s'élèvent à 11,1M€, les frais de traitement des dons à 0,9M€, et le coût total de la gestion des legs et de la recherche d'autres sources de fonds privés ou institutionnels représente 1,1M€.

Pour 100 euros reçus des particuliers en France et aux Emirats en 2017, MSF a dépensé au titre de la collecte et de la gestion des dons 12,5 euros contre 15,8 euros en 2016. Le ratio très favorable de 2017 s'explique par le faible investissement réalisé en regard des 20,8M€ de ressources additionnelles issues d'un legs exceptionnel consenti à l'association MSF.

2.1.3. Les frais de fonctionnement et les dotations aux provisions : 23,2M€

Les frais de fonctionnement représentent 21,8M€ sur l'année 2017. Ils regroupent les coûts de l'ensemble des services de fonctionnement de toutes les entités ainsi que la contribution de fonctionnement versée par MSF-France au Bureau International, une part des pertes de change et diverses charges exceptionnelles. Ils incluent 11% de dépenses prises en charges pour le compte d'autres sections MSF et qui leur sont refacturées. La part des frais de fonctionnement dans les emplois passe de 4,9% fin 2016 à 5,5% fin 2017.

Les frais de fonctionnement augmentent ainsi de 20 % sur l'année 2017, soit 3,6 M€ supplémentaires dont 2,6 M€ constatés sur l'association MSF et 0,8 M€ imputables à la charge annuelle d'intérêts comptabilisée sur la SCI MSF, propriétaire du nouveau siège de l'association MSF financé par emprunt.

Un changement de modalité d'allocation des coûts informatiques explique 40 % de la hausse du poste frais de fonctionnement de l'association MSF. Ces coûts sont désormais répartis en fonction non plus des m2 occupés par les utilisateurs mais du temps que leur consacrent les équipes de support informatique. Par ailleurs, le déménagement à Dubai du bureau des Emirats a un impact sur les frais de fonctionnement annuels de l'association MSF de 0,3 M€ (13 % de l'augmentation).

Une fois corrigés de l'impact de ces deux facteurs atypiques, les frais de fonctionnement de l'association MSF progressent sur l'année de 1,2 M€ et ceux du combiné augmentent de 2,1 M€ affichant une croissance de 11 % en 2017 contre 16 % en 2016.

Les dotations aux provisions de l'exercice s'établissent à 1,4 M€. Elles sont isolées dans le compte d'emploi des ressources afin de permettre une meilleure lecture des ratios financiers (un même évènement ne pouvant impacter ces ratios qu'une seule fois : au moment de sa réalisation). Elles couvrent principalement les conséquences futures des fermetures et restructurations de projets dont 0,3 M€ sur l'association MSF, les dépréciations de créances et de stocks pour 1 M€ sur MSF Logistique ainsi que d'autres risques et litiges pour 0,1 M€.

2.1.4. Les engagements à réaliser sur ressources affectées : 0,4 M€

Les engagements à réaliser sur ressources affectées comprennent les dons reçus sur l'année affectés à des interventions particulières et qui n'ont pu être utilisés à la clôture. Ils sont portés au passif du bilan, traduisant ainsi l'engagement de l'association à les utiliser conformément au souhait des donateurs dans les années à venir. En 2017, ils s'élèvent à 0,4 M€ dont principalement 0,1 M€ destinés à des équipements de traitement de déchets et 0,2 M€ affectés au projet d'assistance aux réfugiés Rohingyas de l'association MSF.

2.2. Les produits combinés : 404,2 M€

Ils sont passés de 370,6 M€ en 2016 à 404,2 M€ et sont composés de ressources privées issues de la recherche de fonds à hauteur de 297,5 M€, de financements institutionnels pour 8,3 M€, d'autres produits pour 93,8 M€ et de reprises de provisions à hauteur de 4,6 M€.

2.2.1. Les ressources privées issues de la recherche de fonds : 297,5 M€

Les ressources privées issues de la recherche de fonds s'établissent à 297,5 M€ en 2017. Elles connaissent une croissance remarquable de 17 % (+42,2 M€).

Sur 297,5 M€ de ressources privées issues de la recherche de fonds, une part stable de 85 % a été collectée auprès du public pour 254,2 M€, dont 39 % en France et aux Emirats par l'association MSF et la Fondation MSF, et 59 % en Australie, au Japon et aux Etats-Unis par les sections partenaires du projet opérationnel et 2,5 % par les autres sections MSF.

L'ensemble des ressources privées comprend ainsi 100,8 M€ de fonds collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis et 196,7 M€ de contributions reçues des sections du mouvement MSF.

Ces 196,7 M€ de contributions des sections MSF croissent en volume de 27,7 M€ (+16%) minorés par un impact de change défavorable de 5,9 M€ sur l'année qui ramène la croissance à 21,9 M€. Cette évolution s'explique par 16 M€ de ressources complémentaires octroyés à MSF France au titre de l'harmonisation des niveaux de réserves des centres opérationnels de MSF. Dans le cadre de ce partage des ressources du mouvement, l'association MSF a bénéficié en 2017 de 25 M€ (20 M€ provenant de MSF USA et 5 M€ de MSF Belgique). En 2016, ce même exercice avait abouti à l'octroi par MSF Belgique d'un financement de 9 M€ à MSF France.

Sur les 100,8 M€ de ressources privées collectées en France et aux Emirats-Arabes-Unis, 98,4 M€ ont été collectés auprès du public, dont une part stable de 67,9 M€ (hors libéralités) versés par des particuliers en France et aux Emirats. Le produit des legs et donations s'établit à 30,5 M€ contre 9,7 M€ en 2016 et progresse de 20,8 M€. Ceci s'explique par un legs consenti à l'association en 2017 pour un montant exceptionnel de 22,2 M€. Sur l'année

2017, environ 530.000 donateurs ont soutenu MSF pendant l'année, parmi lesquels près de 370.000 ont choisi de faire leur don par prélèvement automatique.

Les autres fonds privés (financements issus d'entreprises et d'autres organismes privés, activités annexes...) s'établissent à 43,3M€ contre 38,8M€ en 2016. Ils proviennent très majoritairement à hauteur de 40,9M€ de fonds collectés par les sections américaine, japonaise et australienne. En France et aux Emirats, ces fonds représentent 2,5M€ et diminuent de 32 % par rapport à l'année 2016.

2.2.2. Les ressources institutionnelles (ou subventions publiques) : 8,3 M€

En 2017 comme en 2016 MSF France a appliqué la décision du mouvement MSF de suspendre l'acceptation de fonds institutionnels en provenance de l'Union Européenne ou de ses Etats membres. Les financements institutionnels publics de l'année 2017 s'élèvent à 8,3M€ contre 8,5M€ en 2016. Ces fonds proviennent à 77 % d'Unitaid et à 22 % du gouvernement canadien. Les subventions publiques représentent une part stable de 3 % du total des ressources privées et institutionnelles issues de la recherche de fonds et 3,4 % des dépenses d'opérations.

Les principaux contextes financés ont été :

- Des projets pluri-annuels de recherche financés par Unitaid pour 6,3M€ sur trois thématiques : le VIH (0,3M€, expérimentation d'un outil de diagnostic de la charge virale), la tuberculose (4,6 M€, introduction de nouveaux traitements et essais cliniques pour identifier de nouveaux protocoles de prise en charge de la tuberculose multi-résistante) et l'hépatite C (0,7M€ pour Epicentre, introduction de nouveaux traitements et 0,6M€ pour l'association MSF) ;
- le Soudan du Sud (0,6M€ pour la santé materno infantile dans le cadre du projet d'Aweil) et l'Ouganda (1,2M€ au titre de la prise en charge des réfugiés sud soudanais) par le gouvernement canadien ;
- la vaccination contre le choléra et la méningite pour 0,1 M€ par l'OMS.

2.2.3. Les autres produits et reprises de provisions : 98,4 M€

Les autres produits regroupent des revenus issus d'activités liées aux missions sociales ainsi que

d'autres ressources. Ils diminuent de 10,0M€ (soit -12%) par rapport à l'année précédente.

Les ressources issues des missions sociales représentent 79,8M€ contre 86,6M€ en 2016. Elles regroupent les recettes issues du remboursement des dépenses engagées pour le compte d'autres sections MSF et le produit des ventes des satellites MSF Logistique (médicaments, matériels médical et logistique) et Epicentre (consultations, recherches et formations épidémiologiques) aux autres sections et organisations. Elles diminuent de 6,8M€ sur l'exercice, correspondant au montant net de la baisse des ventes de MSF Logistique pour 10,1M€ et de la hausse des produits de facturation des dépenses d'opérations aux autres sections pour +3,9M€. MSF Logistique a constaté en 2017 une moindre activité liée aux transports internationaux et affrètements locaux principalement.

Les autres ressources comprennent les produits financiers et gains de change, des activités marchandes diverses (films et activités externes de EUP, etc), les produits exceptionnels, ainsi que les autres produits d'exploitation (facturations diverses par MSF, MSF Logistique et Epicentre aux autres sections, remboursements d'assurance, etc). Elles totalisent 14,0M€ en 2017, soit 3,2M€ de moins qu'en 2016. Cette diminution concerne principalement les produits de change (-1,6M€) qui s'établissent à 4,9M€ en 2017, les produits exceptionnels (-0,8 M€) et les produits de facturation des salaires et charges aux autres sections MSF (-1,2M€).

Les reprises de provisions sont, à l'identique des dotations, présentées de manière isolée dans le compte d'emploi des ressources. Elles s'élèvent à 4,6M€ sur l'exercice et correspondent principalement à la variation de la dépréciation des stocks et créances de MSF Logistique pour 0,4M€, à l'utilisation des provisions constituées sur les exercices antérieurs au titre de la fermeture de projets pour 2M€ et de litiges pour 0,6M€ ainsi qu'à l'annulation de sommes provisionnées antérieurement devenues sans fondement pour 1,4M€.

2.2.4. Le report des ressources affectées non utilisées : 0,1 M€

Le report des ressources affectées non utilisées traduit l'utilisation sur l'année de dons reçus sur les années antérieures affectés à des interventions particulières et qui n'avaient pu être

dépensés. Ils sont décrétementés du passif du bilan, témoignant de leur utilisation conformément au souhait des donateurs. En 2017, il correspond principalement à l'utilisation de donations reçues en 2016 pour financer des équipements de traitement de déchets et eaux usées sur plusieurs missions de l'association MSF.

3. LE BILAN COMBINÉ

3.1. L'actif (utilisation des fonds)

L'actif immobilisé s'élève à 90,6 M€, net d'amortissements et de provisions pour dépréciation. Il est composé d'actifs immobiliers (80,1 M€), d'actifs incorporels (3,7 M€), d'actifs financiers (1,4 M€), et d'autres actifs corporels (5,4 M€). Les bâtiments et terrains regroupent les actifs immobiliers du groupe, à savoir : les immeubles et le terrain de l'actuel siège de l'association, 4 et 8 rue Saint Sabin à Paris 11^e, le bâtiment et le terrain du futur siège de l'association, 11-34, avenue Jean Jaurès (Paris-19^e) ainsi que les bureaux, entrepôt et terrain de MSF Logistique à Mérignac. L'augmentation de l'actif immobilisé de 2,9 M€ correspond

pour 2,3 M€ aux travaux en cours pour aménager le nouvel immeuble portés par la SCI MSF et pour 0,9 M€ aux coûts de développement du nouvel outil de gestion « Unifield » financés par l'association MSF.

Les stocks représentent à la fin de l'année 2017 un montant de 24,5 M€. Ils se composent principalement des articles médicaux et logistiques gérés par la centrale MSF Logistique (24 M€).

Les autres actifs circulants hors trésorerie augmentent de moitié par rapport à l'année 2016 pour s'élever à 70,2 M€. Ils sont principalement composés de financements à recevoir (45,3 M€), d'autres créances diverses (19,7 M€) et de charges constatées d'avance.

Les financements à recevoir comprennent 37,5 M€ de contributions non encaissées des sections MSF qui financent les projets opérationnels (dont 30,7 M€ et 5 M€ à recevoir respectivement de MSF USA et MSF Belgique), 7,2 M€ de financements institutionnels et 0,7 M€ de libéralités réalisées mais restant à encaisser au 31 décembre 2017.

Les autres créances correspondent très majoritairement aux factures dues par les autres sec-

Bilan combiné simplifié au 31 décembre 2017

en millions d'euros	ACTIF		(avant affectation du résultat)	PASSIF	
	2017	2016		2017	2016
Bâtiments et terrains	55,5	55,9	Fonds disponibles	103,6	155,3
Autres immobilisations	35,2	31,7	Subventions et réserves d'investissement	57,9	6,3
			Résultat combiné	9,0	-0,1
Actif immobilisé	90,6	87,6	Fonds associatifs	170,4	161,5
Stocks	24,5	22,2	Fonds dédiés	0,5	0,2
Dons et financements à recevoir	45,3	22,7	Provisions pour risques et charges	1,2	4,6
Créances diverses	19,7	19,2	Emprunts	53,6	55,1
Trésorerie	90,6	109,9	Dettes fournisseurs	14,1	15,2
Comptes de régularisation	5,2	5,0	Autres dettes	35,4	29,7
			Comptes de régularisation	0,6	0,3
Actif circulant	185,3	178,9	Passif exigible	103,8	100,3
TOTAL	275,9	266,6	TOTAL	275,9	266,6

tions MSF (16,3 M€) ou par des tiers externes au mouvement MSF (1,8 M€), aux avances consenties (0,7 M€), aux acomptes versés aux fournisseurs (0,7 M€) et aux créances sociales et fiscales (0,3 M€).

3.2. Le passif (origine des fonds)

Les fonds associatifs combinés s'élèvent à 170,4 M€. Ils incluent 57,9 M€ de subventions et réserves d'investissement, dont 51,9 M€ collectés auprès du public et destinés au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du futur siège. Les autres réserves d'investissement correspondent aux subventions accordées à la Fondation MSF pour les travaux d'agrandissement successifs de l'entrepôt de stockage et des bureaux de MSF Logistique à Mérignac.

Les réserves disponibles, définies comme étant les fonds propres hors réserves et subventions d'investissement, s'élevaient en début d'exercice à 103,6 M€. Sur l'année 2017, l'excédent combiné de 9 M€ porte le niveau de réserves disponibles à 112,8 M€ (après affectation des résultats des entités combinées). Ce montant représente 3,4 mois d'activités.

Le montant des ressources de générosité publique non affectées et mises en réserves (hors réserves d'investissement immobilier) a augmenté de 2,7 M€ et s'élève à 67,7 M€ à la fin de l'année 2017.

Cette évolution s'explique de manière détaillée, comme suit :

- Les ressources collectées auprès du public se sont élevées sur l'année à 254,2 M€, soit 253,9 M€ après variation des fonds dédiés ;
- Elles ont été utilisées à hauteur de 251,1 M€ sur l'année dont 87,2% (219 M€) pour financer les emplois des missions sociales, 4,6% (11,5 M€) pour les frais de recherche de fonds et 6,3% (15,9 M€) pour les frais de fonctionnement,
- Elles sont affectées à hauteur de 4,7 M€ (1,9%) aux acquisitions d'immobilisations brutes.

Les fonds dédiés résiduels représentent 0,5 M€. Ils ont augmenté du montant des dons affectés à des équipements de traitement de déchets et au projet d'assistance aux réfugiés Rohingyas. Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1,2 M€. Elles sont principalement destinées à couvrir les

pertes de change potentielles ainsi que d'autres risques de contentieux et litiges (0,9 M€).

Le passif exigible totalise 103,8 M€. Il augmente de 3,5 M€ dont 65% sont imputables aux sections MSF. Les dettes envers les autres sections MSF s'élèvent à 9,2 M€, les dettes courantes auprès des fournisseurs à 14,1 M€, les dettes sociales et fiscales à 18,3 M€, les avances reçues par MSF Logistique au titre du prépaiement des stocks d'urgence à 5,2 M€, les passifs divers à 2,7 M€ et l'emprunt bancaire à 53,6 M€. Ce dernier contracté en octobre 2016 par la SCI Médecins Sans Frontières, à hauteur de 20 M€ sur une durée de 2 ans et de 35 M€ sur une durée de 20 ans, pour financer l'acquisition du nouveau siège de l'association Médecins Sans Frontières a été remboursé sur 2017 à hauteur de 1,5 M€.

3.3. La trésorerie

La trésorerie de MSF France, présentée dans le bilan simplifié pour son montant net des soldes débiteurs et créditeurs, s'élève à 90,6 M€ à la fin de l'année 2017. Le groupe MSF a utilisé 19,2 M€ de trésorerie en 2017.

La consommation de trésorerie de l'année s'explique principalement par l'encaissement de dons et financements supplémentaires pour 36,8 M€ (dont un legs exceptionnel de 22,2 M€ pour l'association MSF) compensé par l'augmentation de 21,6 M€ des contributions à recevoir des sections MSF en fin d'année, par des décaissements complémentaires de 24,5 M€ pour la mission sociale et le fonctionnement et par des investissements additionnels de 5,8 M€.

La trésorerie est constituée des disponibilités du siège et des missions ainsi que de placements sans risques à moins de cinq ans. Au 31 décembre 2017, la trésorerie était placée en SICAV monétaires libellées en dollars US pour 9,7 M€, sur des livrets pour 1,9 M€, sur des comptes bancaires au siège ou dans les pays d'intervention pour 79,1 M€. Les disponibilités comprennent des dons à l'encaissement pour 1,8 M€. Les 10,6 M€ de bons de caisse investis au 31 décembre 2016 par l'association MSF sont arrivés à échéance courant 2017.

La gestion du risque bancaire est assurée, pour les comptes et valeurs mobilières de placement détenus par les sièges de l'association et des satellites (80 M€), par une répartition des valeurs sur quatre

établissements bancaires. Les deux principaux représentent à la fin de l'année respectivement 60% et 38% du montant total.

Sur les terrains d'interventions, MSF opère avec plusieurs banques internationales ou locales, la politique consistant à limiter le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels sur une base mensuelle.

MSF est exposée aux fluctuations des cours de change dans la mesure où 76% des ressources issues de la recherche de fonds sont réalisées en devises étrangères et environ la moitié des dépenses d'opérations menées directement par MSF France sont en devises étrangères. Si les devises utilisées pour les opérations dépendent des lieux d'interventions, les ressources en devises étrangères proviennent principalement des Etats-Unis (63%), de l'Australie (17%) et du Japon (15%). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique dans cette devise.

De même, la trésorerie disponible libellée en dollars américains est en grande partie utilisée pour approvisionner les missions dans cette devise ou en devises locales lorsqu'elles suivent l'évolution du cours du dollar. Néanmoins compte tenu de l'incertitude que fait peser sur les prévisions de trésorerie l'exposition aux fluctuations des cours de change, MSF France s'est doté début 2018 d'une politique de couverture de risque de change.

Sur l'année 2017, le niveau moyen de trésorerie au siège et dans les satellites s'est établi à 84,6 M€, soit l'équivalent de 2,6 mois d'activité, contre 3,1 mois en 2016 représentant une trésorerie moyenne de 95,6 M€. Le montant total de la trésorerie localisée dans les pays d'interventions s'élève en moyenne sur l'année à 10,6 M€ contre 9 M€ en 2016.

Stéphanie Brochot

Directrice financière de Médecins Sans Frontières



Sur le chemin de Ndinguiri, RCA • Photographe : **Caterina Schneider-King**
L'hôpital préfectoral de Carnot.
Le projet a été ouvert en 2009, suite à une crise nutritionnelle aiguë.

2

Etats financiers combinés au 31 décembre 2017

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés	22
Bilan et compte de résultat combinés	25
Annexe aux comptes combinés	27
Faits caractéristiques de l'exercice	27
Principes, règles et méthodes comptables combinés	27
Règles et méthodes comptables du bilan	28
Règles et méthodes comptables du compte de résultat	31
Règles et méthodes comptables du hors bilan	32
Détail du bilan et du compte de résultat au 31/12/2017	33
Autres informations	42
Le compte d'emploi annuel des ressources	43

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes combinés

Aux Adhérents de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

■ Compte d'emploi des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 8 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable et ont été correctement appliquées.

■ Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour risques, tel que cela est décrit dans la note 3.12 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen des états de synthèse de ces risques.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport financier

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 mai 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Jean-Pierre Vercamer

ERNST & YOUNG Audit

Bruno Bizet

Bilan combiné au 31 décembre 2017

en euros	ACTIF				en euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2017	Net 2016		2017	2016
Films produits	3 318 395	3 318 395	0	0	Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par les entités du Groupe MSF	1 646 775	1 646 775
Concessions/Licences	5 126 920	3 490 689	1 636 231	1 067 679	Fonds statutaire	15 000	15 000
Immobilisations en cours	2 044 414		2 044 414	1 715 779	Réserve d'investissement	4 214 059	4 522 882
Immobilisations incorporelles	10 489 730	6 809 085	3 680 645	2 783 458	Fonds de générosité publique	65 036 728	117 909 616
Terrains	48 710 445	0	48 710 445	48 710 445	Réserves d'investissement collectée auprès du public	51 962 232	0
Constructions	13 913 086	7 149 529	6 763 558	7 191 588	Fonds de réserve	38 502 875	37 399 145
Installations et divers aménagements	10 347 170	6 324 418	4 022 753	4 131 737	Fonds disponibles	155 501 835	155 308 761
Matériels, mobilier, informatique	4 246 660	2 995 479	1 251 182	1 249 214	Résultat	8 959 823	-115 749
Autres immobilisations	1 150 946	979 035	171 911	51 515	Total fonds propres	170 337 492	161 377 669
Immobilisations en cours	24 667 625		24 667 625	22 404 773	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par les entités du Groupe MSF	90 969	129 637
Immobilisations corporelles	103 035 933	17 448 460	85 587 473	83 739 272	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	170 428 460	161 507 306
Dépôts et cautionnements	1 359 154	0	1 359 154	1 125 227	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	1 212 766	4 623 738
Immobilisations financières	1 359 154	0	1 359 154	1 125 227	TOTAL FONDS DEDIÉS	494 535	179 099
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	114 884 816	24 257 545	90 627 272	87 647 956	Emprunts auprès d'établissements de crédit	53 457 326	55 000 000
Stocks de matières et autres approvisionnements	412 997	0	412 997	544 448	Emprunts et dettes assimilées	114 557	119 956
Stocks de marchandises	24 707 275	659 037	24 048 238	21 631 982	Soldes créditeurs de banque	87	0
Financements à recevoir	7 151 566		7 151 566	6 039 386	Dettes autres sections MSF	9 182 623	6 939 125
Legs et dons à recevoir	721 697		721 697	801 061	Avances et acomptes reçus sur commande	5 190 959	4 628 372
Créances sur autres sections MSF	53 708 058		53 708 058	32 923 692	Dettes fournisseurs	14 137 242	15 219 518
Clients et comptes rattachés	1 751 172	3 977	1 747 195	699 927	Dettes fiscales et sociales	18 290 363	18 015 122
Autres créances	1 688 592	2 576	1 686 016	1 384 792	Indemnités à payer	8 431	25 939
Créances brutes	65 021 084	6 553	65 014 531	41 848 857	Autres dettes	2 757 323	76 554
Valeurs mobilières de placement	11 577 612	0	11 577 612	30 444 225	Dettes	103 138 911	100 024 586
Banques et CCP	66 468 251		66 468 251	67 398 643	Financements perçus d'avance	465 582	188 803
Soldes trésorerie missions	10 583 502		10 583 502	10 124 360	Ecarts de conversion passif	171 098	63 878
Caisses	171 619		171 619	167 197	Produits constatés d'avance	0	421
Dons à l'encaissement	1 826 728		1 826 728	1 736 053	Comptes de régularisation	636 680	253 102
Disponibilités	79 050 100	0	79 050 100	79 426 254	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	103 775 591	100 277 688
Ecarts de conversion actif	33 897		33 897	247 411	TOTAL PASSIF	275 911 352	266 587 832
Charges constatées d'avance	5 146 705		5 146 705	4 796 698	Engagements reçus*	8 869 636	11 448 013
Comptes de régularisation	5 180 602	0	5 180 602	5 044 109	Engagements donnés*	5 762 838	9 041 416
TOTAL ACTIF CIRCULANT	185 949 670	665 590	185 284 080	178 939 876			
TOTAL ACTIF	300 834 487	24 923 135	275 911 352	266 587 832			

*les engagements reçus et donnés sont détaillés en annexes

Compte de résultat combiné au 31 décembre 2017

en euros

en euros

Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Médicaments et matériel médical	55 503 950	56 685 630	Dons collectés auprès du public	67 530 641	66 932 374
Nourriture	1 233 794	2 405 904	Dons organismes privés	199 123 280	178 163 646
Matériel logistique et sanitation	5 810 806	6 863 398	Cotisations	24 322	29 290
Equipement et matériel	2 200 540	4 495 045	Libéralités	30 487 898	9 677 545
Matières, fournitures et petits matériels	936 790	911 540	Dons et libéralités	297 166 141	254 802 856
Documentation	15 065	8 784			
Transport et frais sur achats	1 528 502	1 574 361	Autres MSF	43 997 628	50 573 495
Variation de stock de marchandises	-2 641 111	-3 972 638	Extérieur	2 381 062	82 782
Achats de fret	26 061 833	32 887 703	Ventes de marchandises	46 378 690	50 656 276
Achats stockés de marchandises	90 650 170	101 859 728			
			Autres MSF	18 039 952	23 960 626
Médicaments et matériel médical	11 575 062	8 436 099	Extérieur	249 153	188 237
Nourriture	3 376 078	3 442 062	Ventes de fret	18 289 105	24 148 863
Matériel logistique et sanitation	9 779 323	10 025 572			
Equipement et matériel	6 632 199	5 577 276	Produits solidaires	363 395	489 986
Matières, fournitures et petits matériels	4 719 144	3 881 617	Livres	300	0
Etudes et prestations incorporées	1 411 811	1 616 459	Guide-lines	402 510	273 267
Achats pour revente	264 692	205 839	Autres	40	0
Variation de stocks de matières & autres appros	132 954	-383 167	Ventes de produits	766 245	763 253
Achats de matières & autres appros	37 891 263	32 801 756			
Prestations de services diverses	9 721 020	9 361 734	Autres MSF	1 918 601	2 174 935
Loyers et charges locatives	16 146 044	14 384 894	Extérieur	191 943	428 937
Location de matériel	128 056	142 775	Prestations de services	2 110 544	2 603 872
Entretien, maintenance et réparations	6 707 630	6 072 917			
Assurances	735 836	683 324	Financements UE	0	36 935
Documentation	303 510	439 466	Autres financements	8 269 253	8 484 203
Honoraires	4 678 869	3 299 266	Subventions institutionnelles	8 269 253	8 521 138
Information/publications	1 835 602	2 297 757			
Transports	5 879 717	6 331 043	Financements et subventions d'exploitation	99 547	1 750
Déplacements et frais de mission	17 890 557	16 048 156	Production immobilisée	50 669	219 531
Frais de représentation	761 834	705 065	Production en cours	0	-2 390
Frais postaux et de télécommunication	4 931 330	4 623 552	Produits des activités annexes	27 312	30 672
Frais bancaires et assimilés	920 232	655 496	Autres produits de gestion courante	19 822 093	17 598 215
Subventions d'exploitation	5 205 909	5 743 522	Reprises sur provisions, dépréciations (et amort.), et transf. de charges	5 014 164	2 590 765
Services extérieurs	75 846 146	70 788 967	Parrainages	74 715	62 585
Achats et services extérieurs	204 387 580	205 450 452	Autres produits d'exploitation	25 088 500	20 501 126
Impôts, taxes et versements assimilés	5 302 560	4 663 460			
Salaires	44 482 865	39 745 631	PRODUITS D'EXPLOITATION	398 068 478	361 997 385
Indemnités	9 585 140	7 831 937	Produits des créances	5 284	0
Charges sociales et assurances	22 087 150	19 772 005	Produits des placements	600 647	538 485
Charges de personnel France	76 155 156	67 349 573	Intérêts des comptes rémunérés	46 580	22 299
Charges de personnel national	85 999 185	74 061 845	Produits de change	4 932 131	6 501 081
Salaires et charges refacturés	13 771 220	12 011 640	Reprises sur prov., dépréciations, et transf. de charges	81 900	314 7165
Charges de personnel	175 925 561	153 423 057			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	3 744 204	5 333 852	PRODUITS FINANCIERS	5 666 543	7 376 581
CHARGES D'EXPLOITATION	389 359 904	368 870 822	Produits exceptionnels	357 578	1 141 217
Agios	33	194	Reprises sur prov., dépréciations, et transf. de charges	40 000	60 000
Intérêts sur emprunts	580 101	115 668	Reprises sur subventions investissement	38 668	38 668
Pertes de change	4 752 907	2 130 882	PRODUITS EXCEPTIONNELS	436 246	1 239 885
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	6 904	250 077			
CHARGES FINANCIERES	5 339 944	2 496 820	TOTAL PRODUITS	404 171 267	370 613 852
Charges exceptionnelles	196 159	127 977	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	87 251	857 018
CHARGES EXCEPTIONNELLES	196 159	127 977	RÉSULTAT NÉGATIF	0	115 749
TOTAL CHARGES	394 896 008	371 495 619			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	402 687	91 000	TOTAL GÉNÉRAL	404 258 518	371 586 619
RÉSULTAT POSITIF	8 959 823	0			
TOTAL GÉNÉRAL	404 258 518	371 586 619	Evaluation des contributions volontaires en nature		
Evaluation des contributions volontaires en nature			Bénévolat	7,9 ETP	8 ETP
Personnel bénévole	7,9 ETP	8 ETP	Dons en nature	non valorisé	non valorisé
Secours en nature	non valorisé	non valorisé	Prestations en nature	1 252 052	1 923 066
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 252 052	1 923 066	TOTAL	1 252 052	1 923 066
TOTAL	1 252 052	1 923 066			

Annexes des comptes combinés 2017 (en euros)

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice 2017.

2. Principes, règles et méthodes comptables combinées

2.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100 % de leur activité, dans la combinaison des comptes et constituent le « groupe MSF-France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP*) - **entité combinante**,
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association),
- Épicentre (Association),
- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP*),
- SCI Médecins Sans Frontières (SCI),
- SCI Sabin (SCI),
- État d'Urgence Production (SARL),

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Ainsi, l'association Médecins Sans Frontières combine les entités commerciales et associatives dans lesquelles elle exerce au sein des instances de gouvernance un contrôle par droit de vote ou de fait.

* Reconnue d'Utilité Publique

Le groupe MSF-France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, présentent des comptes annuels indépendants, et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs conseils d'administration n'étant pas contrôlés par celui de l'association Médecins Sans Frontières.

2.2 Principes généraux de combinaison

Les bilans et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondation et sociétés comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné. La combinaison des comptes nécessite par ailleurs de construire le compte d'emploi des ressources (CER) selon les règles d'affectation des ressources au financement des emplois qui sont propres à l'ensemble combiné et par conséquent déterminent la variation des fonds propres liée à la générosité publique du bilan combiné.

2.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016;
- Le règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont la section VI traite plus spécifiquement de la combinaison.

Les comptes sont établis en euros, ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont les suivantes :

3. Règles et méthodes comptables du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire, à l'exception des coûts de production des films d'État d'Urgence Production (EUP) qui sont amortis dans l'exercice de leur livraison, au prorata de leurs recettes nettes fiscales, dans la limite de leur coût amortissable.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires). Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire selon la durée réelle d'utilisation prévue de chaque composant.

Terrains	Non amortis
Bâtiment d'activités – Structure	20-60
Bâtiment administratif – Structure	10-40
Bâtiment d'activités – Façade	15-20
Logement – Structure / façade	20-50
Bâtiment administratif – Structure	30
Garage – Construction	20
Bâtiment d'activités – Equipements techniques	15-20
Bâtiment administratif – Equipements techniques	10-30
Bâtiment d'activités – Installations générales	10-20
Bâtiment administratif – Installations générales	10-30
Bâtiment d'activités – Agencements/ Aménagements	20
Bâtiment administratif – Agencements/ Aménagements	5-30
Logement – Equipements techniques	15-20
Logement – Installations générales	10-20
Honoraires sur travaux	40
Matériels de bureau et informatique	2-15
Matériels de Transport	10
Mobilier	5-25

Sont comptabilisés directement dans les comptes de charge des pays dans lesquels le groupe MSF-France intervient les véhicules et les ordinateurs dans la mesure où ils subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements dans la mesure où ils n'ont pas vocation à être conservés.

3.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.4 Stocks

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, guides et matériels médicaux, logistique et informatique.

Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du

« premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF-France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout terrain. Ils sont évalués selon la méthode du « prix de revient moyen pondéré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats.

Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- Les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence.
- Les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranche en fonction de l'antériorité de la rotation de stock ;
- Les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100 %.

3.5 Financements et legs à recevoir et perçus d'avance

Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF-France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières précisées dans les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF-France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et déprécié dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée. A la clôture de chaque exercice, la partie de ces financements non reçue et non justifiée par des dépenses présentées aux bailleurs est inscrite en hors bilan, pour un montant équivalent, en "engagements reçus" et en "engagements donnés".

Legs

Les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation et destinés à être cédés par le groupe MSF-France suivent les mouvements comptables suivants :

- Dès acceptation par le Conseil d'administration les legs sont enregistrés en hors bilan dans les « engagements reçus - Legs nets acceptés par le Conseil d'administration pour leur valeur estimée » nette des charges pouvant les grever ;
- Au cours de l'exercice, les produits des biens réalisés sont comptabilisés sur la base des encaissements ;
- En fin d'exercice, les règles de rattachement en produits, pouvant générer des produits à recevoir, sont les suivantes :
 - Valeurs immobilières : date de l'acte authentique de vente.
 - Valeurs mobilières et biens mobiliers : date d'exécution de l'ordre de vente.
 - Assurances-vie : date à laquelle les fonds d'assurances-vie sont crédités sur les comptes bancaires de l'Association ou de la Fondation.
 - Loyers : date à laquelle les loyers encaissés sont crédités sur les comptes bancaires de l'Association ou de la Fondation.

En cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les loyers perçus et les charges de fonctionnement correspondantes sont inscrits en résultat d'exploitation.

Par ailleurs, les charges exposées au-delà de la valeur de la succession sont inscrites en charges d'exploitation.

3.6 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrement.

3.7 Valeurs mobilières de placement

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectuent selon la méthode « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice MSF Association et la Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements. Les SICAV souscrites sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice.

3.8 Conversion des devises étrangères

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels au 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels au 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

3.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons versés en chèques datés de l'exercice de clôture et reçus jusqu'en janvier de l'année suivante inclus, sont rattachés aux recettes de l'exercice clos et inscrits en dons à l'encaissement à la clôture de l'exercice.

3.10 Fonds propres et autres fonds associatifs

Ils comprennent :

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par le groupe MSF-France

Il s'agit des subventions attribuées par des organismes publics pour des investissements :

- nécessaires au fonctionnement pérenne du groupe MSF-France,
- dont le financement du renouvellement sera, à terme, à la charge exclusive du groupe.

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables une fois inscrites, ne sont pas reprises au compte de résultat. Dans le cas contraire, les subventions d'investissement sont considérées comme affectées à un bien non renouvelable (par les entités du groupe MSF-France) et traitées en « autres fonds associatif ».

Le fonds de générosité publique

Ce poste détaille la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées et disponibles pour être allouées à de nouveaux projets. Il représente les ressources de générosité publique disponibles du groupe au 31 décembre de l'exercice avant affectation du résultat.

La réserve d'investissement collectée auprès du public

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF-France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du futur siège social de l'Association MSF. A la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par décision de l'assemblée générale, il est mouvementé à la baisse par affectation des réserves du Groupe, à hauteur de la contribution de la générosité du public au remboursement de l'annuité d'emprunt.

Le fonds de réserve

Le fonds de réserve représente la part des fonds propres du groupe MSF-France non affectée en fonds de générosité publique ou en réserves d'investissement.

Les réserves d'investissement

Elles correspondent aux fonds privés reçus des donateurs et des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour l'agrandissement du site de MSF Logistique de 2003 à 2004 et de 2011 à 2014. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice à hauteur des dotations aux amortissements calculées sur la quote-part des actifs financés.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par le groupe MSF-France

Elles sont enregistrées dès notification de la décision d'attribution au Groupe et en fonction de leur affectation aux biens. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens. La reprise de la subvention d'investissement au compte de résultat s'effectue proportionnellement au montant des dotations aux amortissements des immobilisations acquises ou créées au moyen de la subvention.

3.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par le groupe MSF-France de poursuivre la réalisation des dites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

3.12 Provisions pour risques et charges

Le groupe MSF-France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF-France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue. Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs probabilités de réalisation.

4. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

4.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par le groupe MSF-France est conforme au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. Le compte d'emploi des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds confiés au groupe MSF-France.

4.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses effectuées pour les missions du groupe MSF-France sont engagées :

- par les sièges des entités combinées, pour le compte des missions,
- par les missions elles-mêmes.

Les dépenses engagées par les sièges des entités combinées sont prises en compte lors de la livraison du bien ou lors de la réalisation effective de la prestation de service. Les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux...) sont comptabilisées en charges à la date de leur paiement.

4.3 Dons, legs et subventions

Les actifs reçus en legs et donations sont réalisés et les produits correspondants comptabilisés en résultat. Les legs et subventions sont comptabilisés en produits d'exploitation et rattachés à l'exercice conformément aux règles de césure précisées

aux points 3.5 « Financements et legs à recevoir ou perçus d'avance » et 3.11 « Fonds dédiés ».

Les dons constituent la principale ressource du groupe MSF-France, ce qui leur confère un caractère de produit d'exploitation et non exceptionnel.

4.4 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées aux points 3.7 « Valeurs mobilières de placement » et 3.8 « Conversion des devises étrangères ».

4.5 Engagements à réaliser sur ressources affectées et report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées » correspondent à l'augmentation du poste bilanciel « Fonds dédiés ». Elles sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » générant la diminution du poste bilanciel « Fonds dédiés » (voir également 3.11 « Fonds dédiés »).

5. Règles et méthodes comptables du hors bilan

5.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF-France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Les principales contributions volontaires dont bénéficie le groupe MSF-France correspondent à :

- des médicaments et équipements médicaux,
- des équipements logistiques,
- du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF-France n'en comptabilise qu'une partie dans ses comptes. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains remontent en fin d'exercice l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont ils ont bénéficié au cours de l'exercice à titre gratuit. Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 7.6 et 7.7)

5.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels combinés. Leur montant est indiqué dans la note 6.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits acquis par chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ à la retraite.

Les hypothèses retenues pour valoriser les engagements de retraite sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- taux moyen d'augmentation de salaire : 1 %
- taux d'actualisation : 1,30%
- taux de rotation du personnel observé dans chaque entité combinée
- taux de charges sociales observé dans les entités combinées.

5.3 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à l'exception de la SARL Etat d'Urgence Production qui y est soumise et de l'association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1er janvier 2014. Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'association MSF pour ses activités non lucratives, sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de la Fondation MSF.

6. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2017

6.1 Détail de l'actif immobilisé

Libellé	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS					Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul en fin d'exercice	
Films produits	3 267 726	50 669			3 318 395	3 267 726	50 669		3 318 395	0
Concessions / Licences	3 876 354	882 356		368 210	5 126 920	2 808 675	682 014		3 490 689	1 636 231
Immobilisations en cours	1 715 779	832 798	135 952	-368 210	2 044 414	0			0	2 044 414
Immobilisations incorporelles	8 859 859	1 765 823	135 952	0	10 489 730	6 076 401	732 684	0	6 809 085	3 680 645
Terrains	48 710 445				48 710 445	0			0	48 710 445
Constructions	13 927 339	5 680	19 933		13 913 086	6 735 751	430 948	17 171	7 149 529	6 763 558
Installations et divers aménagements	9 814 376	540 660	7 866		10 347 170	5 682 640	648 595	6 817	6 324 418	4 022 752
Matériel, mobilier, informatique	3 730 798	515 863			4 246 661	2 481 583	513 895		2 995 478	1 251 183
Autres immobilisations	981 544	169 402			1 150 946	930 029	49 006		979 035	171 911
Immobilisations en cours	22 404 773	2 262 852			24 667 625	0			0	24 667 625
Immobilisations corporelles	99 569 275	3 494 456	27 798	0	103 035 933	15 830 003	1 642 445	23 988	17 448 460	85 587 473
Dépôts divers	498 877	24 544	24 257		499 164	0			0	499 164
Garanties cautions terrains	626 350	271 400	37 759		859 991	0			0	859 991
Immobilisations financières	1 125 227	295 944	62 016	0	1 359 154	0	0	0	0	1 359 154
TOTAL	109 554 361	5 556 223	225 766	0	114 884 816	21 906 404	2 375 128	23 988	24 257 545	90 627 272

Voir également règles et méthodes : 3.1, 3.2 et 3.3

Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis ou/et produits, de licences et de films. Au 31 décembre 2017, la valeur nette comptable des films immobilisés est nulle.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent principalement aux frais de développement d'un outil de gestion intégrant comptabilité et supply chain pour le terrain (Unifield).

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

Libellé	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	TOTAL net
Terrains	0	0	0	3 349 452	0	45 360 993	0	48 710 445
Constructions	0	0	0	5 848 747	0	651 210	263 601	6 763 557
Installations et divers aménagements	101 936	1 048 913	0	2 658 648	0	159 377	53 878	4 022 752
Matériels, mobilier, informatique	834 770	305 186	73 564	0	37 662	0	0	1 251 183
Autres immobilisations	153 360	0	11 679	0	6 872	0	0	171 911
Immobilisations en cours	125 382	0	0	648 304	0	23 893 940	0	24 667 625
TOTAL	1 215 448	1 354 099	85 243	12 505 150	44 534	70 065 520	317 479	85 587 473

Les immobilisations corporelles en cours correspondent principalement aux bâtiments du futur siège de l'Association MSF auxquels s'ajoutent les travaux qui y sont effectués pour le réhabiliter.

Les immobilisations financières

Les dépôts et cautionnements représentent 1 359 154 euros et concernent principalement les cautions versées sur les missions MSF.

6.2 Détail de l'actif circulant

Stocks

Libellé	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Stocks guides médicaux et logistiques	80 225	2 001	82 226
Stocks logistiques	460 574	-130 455	330 119
Stocks médicaux et non médicaux	3 649	-2 998	651
Stocks de matériels et autres approvisionnements	544 448	-131 451	412 997
Stocks logistiques	8 124 463	262 960	8 387 423
Stocks médicaux et non médicaux	13 507 519	2 812 333	16 319 852
Stocks de marchandises	21 631 982	3 075 293	24 707 275
TOTAL	22 176 430	2 943 842	25 120 272

Voir également règles et méthodes : 3.4

L'augmentation des stocks au 31 décembre 2017 s'explique d'une part, par l'anticipation des besoins d'approvisionnement identifiés début 2018, notamment en matière de matériels injectables et de médicaments antituberculeux multirésistants et d'autre part, par l'accroissement du stock d'urgence de MSF Espagne.

Sur les 24 707 275 euros de stocks de marchandises, 8 655 130 euros correspondent à des stocks prépositionnés, pour répondre rapidement à des crises majeures. La composition et le volume de ces « stocks d'urgence » sont définis par les sections MSF ou les autres ONG clientes (Médecins Du Monde, CICR principalement).

Ils restent la propriété de MSF Logistique tant qu'ils ne sont pas transformés en commande par les sections MSF ou les autres ONG clientes (Médecins Du Monde, CICR).

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence les stocks de marchandises ont été dépréciés de 2,7 % :

Libellé	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de matériels et autres approvisionnements	412 997	0	412 997
Stocks logistiques	8 387 565	113 580	8 273 985
Stocks médicaux et non médicaux	16 319 710	545 457	15 774 253
Stocks de marchandises	24 707 275	659 037	24 048 238
TOTAL	25 120 272	659 037	24 461 235

Financements à recevoir

Libellé	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Financements à recevoir divers	452 021	-159 775	292 246
Financements à recevoir UNITAID	5 587 365	1 271 955	6 859 320
TOTAL	6 039 386	1 112 180	7 151 566

Voir également règles et méthodes : 3.5

MSF Association mène depuis 2014, en collaboration avec l'Association Partners In Health et financé par UNITAID, le programme « endTB » qui vise à trouver des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- l'accès à de nouveaux médicaments
- un essai clinique
- un plaidoyer aux niveaux national et mondial

Legs à recevoir

Libellé	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Legs à encaisser	801 061	-79 364	721 697
TOTAL	801 061	-79 364	721 697

Voir également règles et méthodes : 3.5

Créances sur autres sections MSF

Libellé	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
MSF Allemagne	1 705	17 386	19 091
MSF Australie	4 123 871	-4 106 896	16 975
MSF Belgique	3 027 481	4 538 935	7 566 416
MSF Canada	203	-203	0
MSF Danemark	313	-255	58
MSF Espagne	1 723 768	887 558	2 611 326
MSF Grèce	452 824	10 161	462 985
MSF Hollande	2 397 501	1 920 566	4 318 067
MSF International	1 684 598	-157 735	1 526 863
MSF Irlande	4 831	-4 831	0
MSF Italie	7 515	-5 215	2 300
MSF Japon	1 621 583	-1 103 079	518 504
MSF Luxembourg	100	151 160	151 260
MSF Norvège	0	6 886	6 886
MSF Royaume Uni	894 427	-887 423	7 004
MSF Suède	1 789	-1 789	0
MSF Suisse	8 798 858	-3 231 020	5 567 838
MSF Supply	347 849	-122 502	225 347
MSF USA	7 832 542	22 874 596	30 707 138
Autres	1 933	-1 933	0
TOTAL	32 923 692	20 784 367	53 708 058

Voir également règles et méthodes : 3.6 et 3.8

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 45 006 278 euros
- MSF Logistique : 5 895 191 euros
- Epicentre : 2 806 589 euros

Elles matérialisent principalement, les contributions à recevoir des sections au titre du financement des missions ainsi que la facturation de personnel expatrié, aux autres sections opérationnelles de MSF. La variation des créances s'explique en 2017 par l'obtention en fin d'année de financements complémentaires de la part de MSF Belgique (5 000 000 euros) et MSF USA (20 000 000 euros).

Créances clients et autres créances

Libellé	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Clients, comptes rattachés	698 997	461 769	1 160 766
Clients douteux	0	8 013	8 013
Clients factures à établir	931	581 461	582 392
Clients, comptes rattachés	699 927	1 051 245	1 751 172
Fournisseurs débiteurs	607 715	87 173	694 888
Avances terrain diverses	27 259	337 159	364 418
Avances et prêts au personnel	253 216	40 010	293 226
Organismes sociaux	115 538	-55 647	59 891
Etats, impôts & taxes assimilées	79 970	69 316	149 286
Produits à recevoir	44 732	-5 449	39 283
Débiteurs divers	256 363	-168 763	87 600
Autres créances	1 384 792	303 799	1 688 592
TOTAL	2 084 719	1 355 044	3 439 764

Voir également règles et méthodes : 3.6 et 3.8

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

Placements et disponibilités

Les placements du groupe MSF-France s'élèvent 11 577 612 euros, dont 1 898 026 euros liés à 2 livrets d'épargne souscrits par la Fondation MSF ainsi que des SICAV monétaires et bons de caisse investis par l'Association MSF comme exposé ci-dessous :

Libellé	Nbre de parts	Valeur comptable	Intérêts de l'exercice	Plus ou moins value latente
Valeurs mobilières - euros	975	10 082	29	0
Valeurs mobilières - dollars	645	9 669 503	139 328	+ 33 924
Livrets et comptes rémunérés	0	1 898 026	46 580	0
Bons de caisse	0	0	461 291	0
TOTAL	1 620	11 577 612	647 227	+ 33 924

Voir également règles et méthodes : 3.7, 3.8 et 3.9

Les disponibilités s'élèvent à 79 050 100 euros au 31 décembre 2017 et comprennent notamment des dons à l'encaissement provenant pour 1 683 516 euros de l'Association MSF et pour 143 212 euros de la Fondation.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 5 146 705 euros au 31 décembre 2017. Elles comprennent principalement les achats non stockés destinés aux missions et expédiés à la fin de l'exercice. Elles augmentent sur l'exercice de 8%.

6.3 Détail du passif

Tableau de variation des fonds associatifs combinés

Libellé	Situation en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Après affectation du résultat	Mouvement sur réserves et subventions	Résultat de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par les entités du Groupe MSF	1 646 775		1 646 775			1 646 775
Fonds statutaire	15 000		15 000			15 000
Réserves d'investissement	4 522 882	-308 823	4 214 059			4 214 059
Fonds Générosité Publique	117 909 616	-52 872 888	65 036 728			65 036 728
Réserve d'investissement collectée auprès du public	0	51 962 232	51 962 232			51 962 232
Fonds de réserves	37 399 145	1 103 730	38 502 875			38 502 875
Résultat	-115 749	115 749	0		8 959 823	8 959 823
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par les entités du Groupe MSF	129 637		129 637	-38 668		90 969
TOTAL	161 507 306	0	161 507 306	-38 668	8 959 823	170 428 460

Voir également règles et méthodes : 3.10

Afin que le fonds de générosité publique soit en adéquation avec les ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice dans le Compte d'Emploi des Ressources, le résultat déficitaire de 115 749 euros a été affecté en diminution du fonds de générosité publique pour 52 757 138 euros, montant de générosité publique consommé en 2016, et en accroissement du fonds de réserves pour 52 872 888 euros. Ledit fonds de générosité publique s'élevant à 65 036 729 euros avant affectation du résultat 2017.

Afin de matérialiser la consommation des réserves d'investissement de la Fondation MSF, il a été acté au niveau des comptes combinés de la diminution

des réserves d'investissement pour 308 823 euros au profit du fonds de réserve. Lesdites réserves d'investissement s'élevant à 4 214 059 euros avant affectation du résultat 2017.

Afin d'identifier au bilan des comptes combinées la part des ressources collectées auprès du public qui servira au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour acquérir le nouveau siège de l'Association MSF, l'Assemblée Générale du 10 juin 2017 a voté l'affectation de 51 962 232 euros en « Réserve d'investissement collectée auprès du public » prélevés sur le fonds de réserves. Ledit fonds de réserve s'élevant à 38 502 875 euros avant affectation du résultat 2017.

Le résultat combiné s'explique comme suit :

Engagements donnés	MSF Association	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	Montant
Résultat par entité	14 260 682	-3 996 550	20 891	-402 237	-101 447	-895 012	321	8 886 649
Complément de dotation aux amort. sur écart d'acquisition de la SCI	0	0	0	0	0	0	-8 344	-8 344
Neutralisation de la dépréciation des titres EUP	7 520	0	0	0	0	0	0	7 520
Neutralisation de la dépréciation des créances et provisions EUP	121 001	0	0	0	0	0	0	121 001
Variation marge sur charges constatées d'avance MSF Logistique	-47 003	0	0	0	0	0	0	-47 003
TOTAL	14 342 200	-3 996 550	20 891	-402 237	-101 447	-895 012	-8 024	8 959 823

Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	2 447 065	601 031	774 942	1 253 114	1 188 218
Provisions pour charges	2 037 128	107 752	1 963 980	12 723	24 5490
Provisions d'exploitation	4 484 193	708 783	2 738 922	1 265 837	1 188 218
Provisions financières	99 545	6 904	0	81 900	24 549
Provisions exceptionnelles	40 000	0	0	40 000	0
TOTAL	4 623 738	715 687	2 738 922	1 387 737	1 212 766

Voir également règles et méthodes : 3.12

L'utilisation des reprises sur provisions concernent des contentieux dénoués sur l'exercice ainsi que des fermetures terrains qui étaient programmées à la clôture 2016.

Tableau de variation des fonds dédiés

Libellé	Montant en début d'exercice	Report	Utilisation	Montant en fin d'exercice
Fonds dédiés à la prise en charge des Rohingyas au Bangladesh	0	183 517	0	183 517
Fonds dédiés aux activités logistiques Watsan*	71 000	138 000	71 000	138 000
Fonds dédiés pour le programme de recherche sur l'antibiorésistance	20 000	80 000	11 189	88 811
Fonds dédiés à la prise en charge d'épidémie Ebola	0	1 170	0	1 170
Fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans	88 099	0	5 062	83 037
TOTAL	179 099	402 687	87 251	494 535

Voir également règles et méthodes : 3.11

* Activités Watsan : eau, hygiène et assainissement

Les fonds collectés non consommés en 2017 seront utilisés en 2018 pour notre intervention d'urgence auprès des Rohingyas au Bangladesh, pour implanter des équipements de traitement des déchets et des eaux usées sur plusieurs missions et pour financer des dépenses de recherche sur l'antibiorésistance.

Trois fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans ont pu être utilisés pour un montant total de 5062 euros pour couvrir des dépenses afférentes aux missions en Syrie ainsi qu'au Soudan du Sud, et pour les inondations provoquées par l'ouragan Matthews en Haïti.

Les autres fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans concernent à 93 % des fonds collectés dans le passé pour les urgences de Bam (Iran) et d'Algérie.

Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016, un emprunt de 55 000 000 d'euros pour financer l'acquisition du nouveau siège de l'Association MSF avenue Jean Jaurès à Paris, décomposé comme suit :

- 20 000 000 d'euros remboursables au terme de deux ans ;
- 35 000 000 d'euros remboursables sur une durée de 20 ans.

Au 31 décembre 2017, 1 542 674 euros ont été remboursés conformément à l'échéancier.

Des intérêts courus sur emprunts non encore versés ont été comptabilisés pour un montant de 110 268 euros auxquels s'ajoutent 4 288 euros de dépôt et cautionnements reçus par MSF Logistique soient des « Emprunts et dettes assimilées » qui s'élèvent à 114 557 euros.

Dettes autres sections MSF

Libellé	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	5 619	33 993	39 612
MSF Allemagne	136 987	158 424	295 411
MSF Australie	176 225	-123 658	52 567
MSF Autriche	49 674	-1 276	48 398
MSF Belgique	1 337 309	1 311 984	2 649 293
MSF Brésil	3 457	23 009	26 466
MSF Canada	98 507	136 909	235 416
MSF Danemark	27 942	29 092	57 034
MSF Espagne	157 480	177 639	335 119
MSF Grèce	669 152	-514 970	154 182
MSF Hollande	132 703	292 756	425 459
MSF Hong Kong	3 716	12	3 728
MSF International	247 752	-71 991	175 761
MSF Irlande	6 469	34 382	40 851
MSF Italie	121 208	231 545	352 753
MSF Japon	266 276	80 823	347 099
MSF Luxembourg	6 094	4 908	11 002
MSF Norvège	33 302	2 560	35 862
MSF Royaume Uni	178 077	42 497	220 574
MSF Suède	99 793	357 106	456 899
MSF Suisse	592 697	160 400	753 097
MSF Supply	576 875	-455 285	121 590
MSF USA	2 011 810	332 640	2 344 450
TOTAL	6 939 125	2 243 499	9 182 623

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les dettes envers les autres sections correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF.

Avances et acomptes reçus sur commande

Les avances et acomptes clients reçus correspondent au prépaiement du stock d'urgence mis à disposition de MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins Du Monde (MDM) par MSF Logistique.

Libellé	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Suisse stock d'urgence	4 286 807	0	4 286 807
MSF Espagne stock d'urgence	0	562 587	562 587
MDM stock d'urgence	341 565	0	341 565
TOTAL	4 628 372	562 587	5 190 959

Dettes fournisseurs

L'ensemble de ces dettes d'un montant de 14 137 242 euros est à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

Libellé	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Impôts et taxes, versements assimilés	923 255	-36 443	886 812
Personnel	289 335	96 560	385 895
Organismes sociaux	8 047 225	-1 505 093	6 542 132
Provisions congés payés, CET, précarité	8 730 657	1 711 894	10 442 551
Autres dettes fiscales et sociales	24 650	8 324	32 974
TOTAL	18 015 122	275 241	18 290 363

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et inclut la provision pour congés payés du personnel national.

Indemnités à payer et autres dettes

L'ensemble de ces dettes pour la somme de 2 765 754 euros est à moins d'un an. Cette somme intègre 2 368 702 euros qui correspondent au dénouement de contentieux provisionnés restant à payer au 31 décembre 2017 et expliquant pour partie, la baisse des provisions pour risques et charges.

Financements reçus d'avance

Libellé	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Financements UE	0	241 268	241 268
Autres financements	188 803	35 510	224 313
TOTAL	188 803	276 779	465 582

Les financements reçus d'avance correspondent principalement à des dépenses non éligibles déclarées et à reverser auprès de ECHO.

6.4 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un excédent d'exploitation de 8 708 574 euros. Le total des charges d'exploitation est de 389 359 904 euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 398 068 478 euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans l'analyse du Compte d'Emploi des Ressources (voir 8.2).

Les financements institutionnels octroyés par les bailleurs s'élèvent à 8 269 253 euros répartis comme suit :

Libellé	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
UNITAID	4 907 772	1 438 675	6 346 446
UE ECHO	36 935	-36 935	0
O.M.S	0	80 842	80 842
Gouvernement Allemagne	1 489 111	-1 489 111	0
Gouvernement Canada	0	1 835 792	1 835 792
Gouvernement Japon	927 176	-927 176	0
Gouvernement Suède	1 110 391	-1 110 391	0
Gouvernement Suisse	36 407	-36 407	0
Conseils Municipaux EDI	13 348	-7 175	6 173
TOTAL	8 521 138	-251 885	8 269 253

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 4.4

Pour le groupe MSF-France, les pertes de change de l'exercice s'élèvent à 4 752 907 euros et les gains de change à 4 932 131 euros. En outre le groupe MSF-France a dégagé 652 512 euros de produits sur les placements financiers et les créances.

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 3.7 « Valeurs mobilières de placement ». Des intérêts d'emprunt ont été comptabilisés pour 580 101 euros dont 110 268 euros d'intérêts courus non échus.

Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles

Libellé	2017	2016	Variation
Charges exceptionnelles réalisées sur les missions	65 723	23 894	41 829
Divers charges exceptionnelles	106 699	66 683	40 016
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	23 738	37 400	-13 662
TOTAL	196 159	127 977	68 182

Les charges exceptionnelles proviennent pour l'essentiel du dénouement de contentieux.

Produits exceptionnels

Libellé	2017	2016	Variation
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	3 914	599 516	-595 602
Produits exceptionnels	351 564	537 453	-185 889
Recettes exceptionnelles réalisées sur les missions	700	3 479	-2 779
Ecart de caisse positifs	101	538	-437
Produits de cession d'éléments d'actifs immobilisés	1 300	231	1 069
Produits exceptionnels	357 578	1 141 217	-783 639
Reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges exceptionnelles	78 668	98 668	-20 000
TOTAL	436 246	1 239 885	-803 639

Les 3/4 des produits exceptionnels sont le fruit des ventes d'équipements (véhicules, générateurs) effectuées sur les missions d'opérations.

Activité lucrative au sein du groupe MSF

Libellé	Secteur lucratif	Secteur non lucratif	Total
Charges	93 770	404 164 748	404 258 518
Produits	179 364	395 119 331	395 298 695
Résultat comptable	-85 594	9 045 417	8 959 823
Résultat fiscal soumis à l'IS	43 526	0	43 526

Voir également règles et méthodes : 5.3

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives sectorisées de l'Association MSF et de l'activité de production audiovisuelle de la SARL Etat d'Urgence Production.

L'activité lucrative représente moins de 0,1% des produits et des charges du groupe MSF. Elle concerne l'activité de partenariats et la facturation par l'association MSF du personnel mutualisé des services administratifs à la SARL Etat d'Urgence Production pour les produits. L'impôt provisionné au titre de l'exercice 2017 s'élève à 21 663 euros.

6.5 Engagements hors bilan

Il n'existe pas d'engagement hors bilan pour les entités suivantes :

- EUP

Engagements donnés	MSF Association	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	Montant
Bail commercial Crozatier	763 349	0	0	0	763 349
Bail commercial Passage du Cheval Blanc	416 500	0	0	0	416 500
Contrat commercial rue de Bercy	398 784	0	0	0	398 784
Bail commercial Passage Thiéré	97 945	0	0	0	97 945
Bail commercial Blanquefort entrepôt 1	0	260 784	0	0	260 784
Bail commercial Blanquefort entrepôt 2	0	780 000	0	0	780 000
Engagement en matière de pensions et de retraites	825 834	334 555	104 270	45 000	1 309 659
Financement de projets soutenus par des bailleurs institutionnels	48 265	0	1 687 552	0	1 735 817
TOTAL	2 550 677	1 375 339	1 791 822	45 000	5 762 838

Engagements reçus	MSF Association	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	Montant
Legs et donations acceptés par les organes statutaires compétents	7 133 819	0	0	0	7 133 819
Financements octroyés par des bailleurs institutionnels pour la réalisation de projets	48 265	0	1 687 552	0	1 735 817
TOTAL	7 182 084	0	1 687 552	0	8 869 636

Voir également règles et méthodes : 5.1 et 5.2

- SCI MSF
- SCI Sabin

Les baux et contrats commerciaux signés par MSF Association sont les suivants :

- Pour les sites du 53-55 rue Crozatier, un bail avec la SCI Le Bristol XII d'une durée initiale de neuf ans, commencé le 1^{er} avril 2010 et se terminant le 31 mars 2019 avec possibilité de résiliation à l'expiration de chaque période triennale. Le loyer annuel de base (non indexé) hors taxe et hors charge en principal s'élève à 508 899 euros.
- Pour le site du 2 rue de la Roquette à Paris (ou Passage du Cheval Blanc), un bail d'une durée de neuf ans, commencé le 1^{er} janvier 2013 et se terminant le 22 janvier 2022, avec possibilité de résiliation à l'expiration de chaque période triennale. Un avenant au contrat a été signé pour notifier l'extension des locaux à compter du 1^{er} janvier 2016. Le loyer annuel de base (non indexé) hors taxe et hors charge en principal s'élève à 85 000 euros.
- Pour le site du 207 rue de Bercy à Paris, un contrat commercial de location de bureaux pour une durée de 1.5 ans, commencé le 1^{er} décembre 2016 et se terminant le 30 avril 2018 avec possibilité de résiliation assorti d'un préavis de 3 mois. Le loyer annuel de base hors taxe et hors charge en principal s'élève à 996 960 euros.

MSF Logistique a signé :

- Un bail sur l'entrepôt 1 à Blanquefort de 2 550 m² d'entrepôt et 80 m² de bureaux pour une durée de 3 ans, commencé le 6 juin 2016 et se terminant le 6 juin 2019. Le loyer annuel de base hors taxe et hors charge en principal s'élève à 144 880 euros.
 - Un bail sur l'entrepôt 2 à Blanquefort de 5 565 m² d'entrepôt et 180 m² de bureaux pour une durée de 3 ans, commencé le 1 janvier 2017 et se terminant le 1 juin 2020. Le loyer annuel de base hors taxe et hors charge en principal s'élève à 260 000 euros.
- Les financements bailleurs institutionnels : il s'agit des engagements obtenus de bailleurs institutionnels et signés avant le 1^{er} janvier 2017, non encore encaissés et conditionnés à la réalisation d'actions justifiées par un montant équivalent de dépenses.

6.6 Suretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du nouveau siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les suretés suivantes :

- Privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 000 d'euros jusqu'au 21 octobre 2036 ;
- Promesse d'affectation hypothécaire de l'immeuble 8 rue saint Sabin pour un montant de 20 000 000 d'euros jusqu'au 21 octobre 2018 ;

- Nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF ;
- Cession des créances des bureaux de Saint Sabin au titre des loyers résultant de baux conclus sur l'immeuble Saint Sabin ;
- Cession des futures créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers qui résulteront des baux à conclure sur l'immeuble Jaurès.

6.7 Evolution de la trésorerie

Entre le début et la fin de l'année 2017, la trésorerie diminue de 19 242 855 euros. Cette évolution s'explique dans le détail de la manière suivante :

- La trésorerie provenant des donateurs ou financeurs privés s'élève à 276 514 640 euros soit 36 838 731 euros de plus que l'année précédente. Cette hausse de trésorerie provient essentiellement de la réalisation d'un legs exceptionnel reçu par l'Association MSF pour 22 217 168 euros ;
- La trésorerie provenant des financeurs institutionnels représente 8 137 294 euros. Elle reste

stable à 133 472 euros près par rapport à l'année 2016 confirmant l'effet cumulé d'un moindre volume de sollicitation de ces fonds (suspension voulue des fonds européens) et d'encaissements non réalisés au 31 décembre ;

- Les missions sociales et le fonctionnement ont consommé 296 735 901 euros, soit 24 631 908 euros de plus qu'en 2016 en adéquation avec l'augmentation d'activité constaté sur l'exercice 2017 ;
- Les investissements de l'année ont utilisé 5 862 416 euros de trésorerie, dont 1 614 548 euros ont concerné les travaux du nouveau siège de l'Association MSF ;
- Les importantes variations constatées entre les activités d'investissement et les activités de financements 2016 et 2017 s'expliquent par les 55 000 000 euros de trésorerie supplémentaires de 2016 correspondant à l'emprunt bancaire souscrit par la SCI MSF pour financer l'acquisition du nouveau siège de l'Association MSF et réinvestis immédiatement pour l'acquisition du terrain et de l'infrastructure.

Variation de la trésorerie en euros	2017	2016
1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés	276 514 640	239 675 909
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	298 034 145	255 292 842
+ Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	-21 519 505	-15 616 933
2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels	8 137 294	8 003 822
+ Financements institutionnels publics	8 269 253	8 521 138
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat	-38 668	-38 668
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	-93 291	-478 648
3. Trésorerie liés aux activités humanitaires et au fonctionnement	-296 735 901	-272 103 993
+ Autres ressources	97 867 869	106 799 871
- Dépenses de missions sociales	-358 569 711	-337 545 360
- Autres dépenses et provisions	-36 326 298	-33 950 259
+ Variation des amortissements et provisions	-810 107	2 698 192
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	507 973	485 482
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	-251 602	-4 815 122
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	845 974	-5 776 797
Variation de la trésorerie liée à l'activité (a)=1+2+3	-12 083 967	-24 424 262
Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)	-5 862 416	-69 261 001
Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)	-1 296 471	59 929 878
Variation globale de trésorerie (a+b+c)	-19 242 855	-33 757 219
Trésorerie en début d'exercice (A)	109 870 479	143 627 698
Trésorerie en fin d'exercice (B)	90 627 624	109 870 479
Variation globale de trésorerie = (B) - (A)	-19 242 855	-33 757 219

7. Autres informations

7.1 Honoraires CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes Deloitte et Ernst and Young s'élevaient sur l'exercice pour l'ensemble combiné à 163 892 euros hors taxe. 7.2 Effectifs. Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après correspondent au personnel travaillant pour le groupe MSF-France, dont celui mis à disposition du groupe MSF France par les autres sections MSF. Ils ne comprennent pas le personnel sous contrat avec le groupe MSF-France travaillant pour le compte d'autres sections. Ces effectifs augmentent de 6,2% avec 9 414 ETP au 31 décembre 2017 (655 permanents dans les sièges, 790 expatriés, et 7 970 employés nationaux) contre 8 864 ETP au 31 décembre 2016. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la Santé.

7.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après correspondent au personnel travaillant pour le groupe MSF-France, dont celui mis à disposition du groupe MSF France par les autres sections MSF. Ils ne comprennent pas le personnel sous contrat avec le groupe MSF France travaillant pour le compte d'autres sections. Ces effectifs augmentent de 6,2% avec 9 414 ETP au 31 décembre 2017 (655 permanents dans les sièges, 790 expatriés, et 7 970 employés nationaux) contre 8 864 ETP au 31 décembre 2016. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la Santé.

7.3 Conseil d'administration

Le président du Conseil d'administration de l'association Médecins Sans Frontières est rémunéré. La rémunération brute versée au Docteur TARA-ZIAN s'est élevée à 87 996 euros sur l'exercice 2017. Les autres membres des conseils d'administration des différentes entités du groupe MSF-France ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

7.4 Les dix premières rémunérations brutes versées en 2017

Les dix premières rémunérations brutes versées en 2017 sur l'ensemble des entités combinées se sont élevées à 787 152 euros en cumul annuel. Ces rémunérations contiennent les salaires et, le cas échéant, les congés payés et indemnités versés dans le cadre des départs.

Source : D.A.D.S. (Déclaration Annuelle Des Salaires)

7.5 Les rémunérations mensuelles des six plus hauts cadres versées en 2017

Les rémunérations mensuelles versées aux six plus hauts cadres salariés sont :

Thierry ALLAFORT-DUVERGER	5 848 €
<i>Directeur Général MSF Association</i>	
Emmanuel BARON	6 557 €
<i>Directeur Général Epicentre</i>	
Erland EGIZIANO	5 712 €
<i>Directeur Général MSF Logistique</i>	
Delphine LETERRIER	5 713 €
<i>Directrice Générale Adjointe MSF Association</i>	
Isabelle DEFOURNY	5 936 €
<i>Directrice des Opérations MSF Association</i>	
Clara NORDON	5 290 €
<i>Directrice de la Fondation MSF</i>	

Ces cadres ne perçoivent que des revenus salariaux. Ils ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (prime, avantage en nature). Leur rémunération mensuelle est versée sur 13 mois.

7.6 Nature et valorisation des ressources en nature

Activités	2017	2016
Grèce	-	25 374
Haiti	58 295	-
Jordanie	25 559	-
Iraq	35 394	1 126
Kenya	-	102 480
Mali	212 498	299 905
Niger	-	116 789
Nigeria	220 259	26 378
Paouasie-Nouvelle Guinée	-	141 019
République Centrafricaine	12 485	2 473
République Démocratique du Congo	5 675	-
Soudan du Sud	141 346	65 174
Syrie	-	66 284
Yémen	18 356	4 339
Missions	729 867	851 341
Support des opérations	-	-
Missions sociales	729 867	851 341
Appel à la générosité publique	0	0
Frais de collecte MSF France	504 250	1 026 616
Recherche de fonds	504 250	1 026 616
Autres moyens internes	17 935	45 109
Fonctionnement	17 935	45 109
TOTAL	1 252 052	1 923 066

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés par MSF comme des contributions volontaires en nature. Seules les contributions libres d'affectation pour MSF figurent dans les ressources en nature listées ci-dessus. Celles-ci ne sont pas comptabilisées. Elles concernent l'Association MSF et MSF logistique.

7.7 Etat des effectifs bénévoles

Activités	2017	2016
Missions sociales	3,2	3,1
Recherche de fonds	3,3	3,3
Fonctionnement	1,4	1,6
TOTAL	7,9	8

Cet état considère un nombre global de bénévoles réguliers et ponctuels, au siège de l'association et dans les antennes régionales exprimé en nombre de personnes et en équivalent temps plein (ETP). Ces contributions volontaires en nature ne sont ni valorisées ni comptabilisées.

8. Le compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS	Emplois de 2017	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2017	RESSOURCES	Ressources collectées en 2017	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		65 036 729
1. MISSIONS SOCIALES	358 690 711	218 984 416	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	254 169 019	254 169 019
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	1 239 709	1 069 015	Dons manuels non affectés	66 394 655	
Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	Dons manuels affectés	1 485 372	
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	30 487 898	
Actions réalisées directement	355 026 771	215 771 010	Legs et autres libéralités affectés	-	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	2 424 231	2 144 391	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	155 801 095	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	13 060 151	11 523 299	2. AUTRES FONDS PRIVES	43 363 850	
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	12 314 140	10 865 125	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	8 269 253	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	663 481	585 453	4. AUTRES PRODUITS	93 808 201	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	82 530	72 720			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	21 769 436	15 861 578	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	399 610 323	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	393 520 299		II - Reprises des provisions	4 560 944	
II - Dotations aux provisions	1 375 709		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	87 251	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	402 687		IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	0	-315 436
			V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
IV - Excédent de ressources de l'exercice	8 959 823		VI - TOTAL GÉNÉRAL	404 258 518	253 853 583
V - TOTAL GÉNÉRAL	404 258 518	246 369 292			
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		4 739 344			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		251 108 636	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		251 108 636
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		67 781 675

8.1 Principes, règles et méthodes retenues

Par application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources (CER) est intégré dans l'annexe aux états financiers, accompagné des informations relatives à son élaboration. Les entités intégrées dans la combinaison du compte d'emploi des ressources, de même que les méthodes de combinaison retenues, sont celles citées dans la première partie du présent document.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008, qui complète la réglementation applicable en matière de présentation des comptes des associations, (loi n° 91-772 du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993), le compte d'emploi des ressources combiné est établi selon les principes édictés par le règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Le CER rend compte, pour une année donnée, de la composition des dépenses et de l'origine des ressources, des ressources issues de la générosité publique et de leur utilisation pour financer les dépenses et les investissements.

Côté emplois, le CER regroupe les charges dans cinq rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées traduisent la partie des ressources affectées sur l'exercice par des tiers financeurs, non encore utilisée à la date de la clôture de l'exercice.

Le CER présente distinctement les dépenses de missions sociales entre celles réalisées en France, celles réalisées à l'étranger, et les versements à d'autres organismes (par opposition aux actions directement mises en œuvre par les entités combinées).

Une colonne est dédiée à la présentation de l'affectation par type d'emploi des ressources collec-

tées auprès du public, celles-ci pouvant être affectées aux charges de l'exercice mais également aux investissements.

Côté ressources, le CER regroupe les produits dans six rubriques distinctes : les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, les subventions et autres concours publics, les autres produits, les reprises de provision et le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.

Les ressources collectées auprès du public s'entendent de l'ensemble des dons et legs reçus des particuliers en France et à l'étranger (par les sections MSF et les Emirats). Seules deux entités de l'ensemble combiné reçoivent des dons des particuliers : l'Association MSF et la Fondation MSF.

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs traduit la consommation sur l'exercice des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'avaient pu être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard lors des exercices précédents.

Les ressources collectées auprès du public sont suivies sur une colonne particulière. Celle-ci permet de faire le lien entre :

- le montant des ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice (part des réserves provenant de la générosité publique en début d'exercice),
- les ressources collectées auprès du public sur l'exercice,
- l'utilisation sur l'exercice des ressources collectées auprès du public,
- et le montant des ressources non affectées collectées auprès du public et non utilisées en fin d'exercice (part des réserves provenant de la générosité publique en fin d'exercice).

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources.

8.2 Tableaux de passage du compte d'emploi des ressources combiné au compte de résultat combiné

Tableau de passage des emplois aux charges

EMPLOIS	COMPTE DE RÉSULTAT					TOTAL CHARGES
	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles	Engagements à réaliser sur ressources affectées	
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	129 049 450	114 462 210	171 924	103 696	0	243 787 280
Support des opérations	20 789 989	12 007 777	4 188 330	3 027	0	36 989 123
Information et sensibilisation du public	2 507 554	817 907	0	340	0	3 325 802
Autres activités liées à la mission sociale	9 998 671	63 308 123	319 288	36 816	0	73 662 897
Versements à d'autres organismes	0	925 609	0	0	0	925 609
Missions sociales	162 345 664	191 521 625	4 679 543	143 880	0	358 690 711
Coûts directs d'appel à la générosité publique	2 586 450	9 727 684	0	6	0	12 314 140
Coûts de recherche des autres ressources privées	426 448	237 033	0	0	0	663 481
Coûts de recherche de fonds publics institutionnels	73 608	8 904	0	18	0	82 530
Frais de recherche de fonds	3 086 506	9 973 621	0	24	0	13 060 151
Frais de fonctionnement	10 493 391	10 570 292	653 497	52 256	0	21 769 436
TOTAL EMPLOIS	175 925 561	212 065 539	5 333 040	196 159	0	393 520 299
Dotations aux provisions	0	1 368 805	6 904	0	0	1 375 709
Engagements à réaliser sur ressources affectées non utilisées	0	0	0	0	402 687	402 687
TOTAL	175 925 561	213 434 344	5 339 944	196 159	402 687	395 298 695

Tableau de passage des ressources aux produits

COMPTE DE RÉSULTAT									
RESSOURCES	Dons et libéralités	Ventes de produits	Ventes de marchandises fret et prestations de services	Subventions institutionnelles	Autres produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	TOTAL PRODUITS
Ressources collectées auprès du public	254 169 019	0	0	0	0	0	0	0	254 169 019
Autres fonds privés	42 997 122	366 728	0	0	0	0	0	0	43 363 850
Ressources privées issues de la recherche de fonds	297 166 141	366 728	0	0	0	0	0	0	297 532 869
Subventions et autres concours publics	0	0	0	8 269 253	0	0	0	0	8 269 253
Ressources issues de la recherche de fonds	297 166 141	366 728	0	8 269 253	0	0	0	0	305 802 122
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	0	399 517	66 473 242	0	12 915 376	0	0	0	79 788 135
Autres ressources	0	0	305 097	0	7 734 080	5 584 643	396 246	0	14 020 066
Autres produits	0	399 517	66 778 339	0	20 649 456	5 584 643	396 246	0	93 808 201
TOTAL RESSOURCES	297 166 141	766 245	66 778 339	8 269 253	20 649 456	5 584 643	396 246	0	399 610 323
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	87 251	87 251
Reprises de provisions	0	0	0	0	4 439 044	81 900	40 000	0	4 560 944
TOTAL	297 166 141	766 245	66 778 339	8 269 253	25 088 500	5 666 543	436 246	87 251	404 258 518

8.3 Le compte d'emploi des ressources contributif par entité

Tableau des emplois

EMPLOIS	MSF Association	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	TOTAL	Eliminations	Retraite- ments	Total combiné
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	246 505 889	37 287 136	5 581 101	0	0	0	0	289 374 126	-46 255 552	668 706	243 787 280
Support des opérations	36 084 624	267 395	621 869	993 633	12 141	300 699	49 926	38 330 286	-1 492 180	151 017	36 989 123
Information et sensibilisation du public	2 581 576	0	0	759 976	222 345	40 683	6 475	3 611 055	-291 667	6 413	3 325 802
Autres activités liées à la mission sociale	1 101 215	65 919 098	7 429 869	0	0	0	0	74 450 183	-1 626 462	839 177	73 662 897
Versements à d'autres organismes	675 609	0	0	2 029 470	0	0	0	2 705 079	-1 779 470	0	925 609
Missions sociales	286 948 913	103 473 629	13 632 839	3 783 079	234 486	341 382	56 401	408 470 729	-51 445 331	1 665 313	358 690 711
Coûts directs d'appel à la générosité publique	11 987 554	0	0	366 897	8 774	762	0	12 363 987	-186 604	136 758	12 314 140
Coûts de recherche des autres ressources privées	665 141	0	0	0	0	0	0	665 141	-1 659	0	663 481
Coûts de recherche de fonds publics institutionnels	81 972	0	0	0	0	2 117	0	84 088	-1 558	0	82 530
Frais de recherche de fonds	12 734 667	0	0	366 897	8 774	2 879	0	13 113 216	-189 822	136 758	13 060 151
Frais de fonctionnement	16 455 938	4 402 472	1 893 201	336 077	186 418	1 036 729	20 654	24 331 487	-815 327	-1 746 724	21 769 436
TOTAL EMPLOIS	316 139 518	107 876 101	15 526 040	4 486 053	429 678	1 380 990	77 055	445 915 432	-52 450 481	55 347	393 520 299
Dotations aux provisions et dépréciation stocks et créances	541 036	956 290	6 904	0	0	0	0	1 504 230	0	-128 521	1 375 709
Engagements à réaliser sur ressources affectées	322 687	0	0	80 000	0	0	0	402 687	0	0	402 687
TOTAL	317 003 241	108 832 391	15 532 944	4 566 053	429 678	1 380 990	77 055	447 822 350	-52 450 481	-73 174	395 298 695

Tableau des ressources

RESSOURCES	MSF Association	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	Total	Eliminations	Retraitements	Total combiné
Ressources collectées auprès du public	251 768 476	0	0	3 900 542	0	0	0	255 669 019	-1 500 000	0	254 169 019
Autres fonds privés	41 683 439	0	1 673 467	6 943	0	0	0	43 363 850	0	0	43 363 850
Ressources privées issues de la recherche de fonds	293 451 915	0	1 673 467	3 907 486	0	0	0	299 032 868	-1 500 000	0	297 532 869
Subventions et autres concours publics	7 461 034	0	808 219	0	0	0	0	8 269 253	0	0	8 269 253
Ressources issues de la recherche de fonds	300 912 950	0	2 481 686	3 907 486	0	0	0	307 302 122	-1 500 000	0	305 802 122
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	14 107 974	102 143 075	6 835 196	0	0	0	0	123 086 245	-43 298 109	0	79 788 135
Autres ressources	12 162 178	2 139 672	6 233 862	245 141	328 231	485 978	77 375	21 672 437	-7 652 372	0	14 020 066
Autres produits	26 270 152	104 282 747	13 069 058	245 141	328 231	485 978	77 375	144 758 682	-50 950 481	0	93 808 201
TOTAL RESSOURCES	327 183 102	104 282 747	15 550 744	4 152 627	328 231	485 978	77 375	452 060 803	-52 450 481	0	399 610 323
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	76 062	0	0	11 189	0	0	0	87 251	0	0	87 251
Reprises de provisions	4 004 759	553 094	3 091	0	0	0	0	4 560 944	0	0	4 560 944
TOTAL	331 263 923	104 835 841	15 553 835	4 163 816	328 231	485 978	77 375	456 708 999	-52 450 481	0	404 258 518

8.4 Les emplois

Représentation comptable des emplois de l'ensemble combiné

Dans le compte d'emploi des ressources, les emplois sont présentés en coût complet. Le compte d'emploi des ressources est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités combinées. Celle-ci reflète, au travers de centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités de l'ensemble combiné.

La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques d'emplois du CER. Néanmoins certaines dépenses sont liées à des activités se rattachant à plusieurs rubriques. Elles sont alors ventilées entre les différents emplois concernés en fonction de clés de répartition.

Les modalités d'établissement des clés de répartition ont été révisées en 2017 pour en harmoniser et simplifier le calcul.

Les principales clés utilisées pour ventiler les activités des entités combinées par rubrique d'emplois sont les suivantes :

- Temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et de la DSI,
- Surfaces occupées par le personnel dédié à chaque activité pour les coûts de loyers et les charges générales,
- Pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec l'association MSF et celui réalisé avec d'autres organisations, pour répartir au sein de la mission sociale les dépenses d'activité de MSF Logistique et d'Epicentre entre dépenses d'opérations et autres activités à vocation humanitaire.

Détail des missions sociales et des emplois de missions sociales

L'Association MSF a pour missions : l'assistance aux populations et l'amélioration des compétences médicales et opérationnelles, l'information et la sensibilisation du public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les populations secourues ainsi que la recherche et le développement dans le domaine médical.

- L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en oeuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF ;
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées aux Emirats, New York, Tokyo et Bordeaux ;
- Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF Association un concours opérationnel sur les terrains.
- L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les activités du département de la communication et de la collecte pour la part dédiée à ces actions ;
- Les publications et des films relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

- La recherche et le développement dans le domaine médical.

Dans le cadre de cette mission sociale, MSF Association soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases Initiative (DNDI).

Les emplois affectés aux missions sociales s'élèvent en 2017 à 286 948 913 euros. Ils regroupent les dépenses engagées par l'Association au titre de ses activités d'assistance aux populations et de formation, d'information de sensibilisation et de recherche et développement dans le domaine médical.

La Fondation MSF a pour principales missions de soutenir les actions de l'Association MSF dans toutes ses activités, ainsi que tout autre organisme développant des actions et activités en conformité avec son objet, en France comme à l'Étranger. Elle articule son action autour de trois axes :

- L'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, La Fondation MSF développe des solutions aux problèmes de terrain,
- La recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, La Fondation MSF soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif,
- La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services liés à son activité. Ces coûts sont directement intégrés aux dépenses d'opérations.

L'Association Épicentre a pour activités la recherche et les études épidémiologiques. Elle intervient en appui des projets opérationnels de MSF et participe à la formation de ses équipes médicales.

La SARL État d'Urgence Production (EUP) réalise des reportages sur les différents programmes, constituant ainsi la mémoire audiovisuelle de l'As-

sociation MSF. État d'Urgence Production réalise ses productions audiovisuelles dans différents domaines : utilisation d'images d'archives pour la réalisation de films de communication générale de Médecins Sans Frontières, films documentaires et films médicaux.

Ventilation des dépenses de missions sociales

Le CER impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par le siège ne sont pas directement rattachables à ces catégories puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Elles sont ainsi réparties entre « actions réalisées en France » et « actions réalisées à l'étranger » en fonction de la part des actions menées dans les pays d'intervention dans chacune de ces catégories.

Détail des emplois de missions sociales

	2017	2016	% des emplois	% des emplois
Opérations conduites par MSF-France	232 961 120	210 916 705	59.2%	57.1%
Versements à d'autres organismes	1 498 622	300 500	0.4%	0.1%
Opérations pour le compte d'autres sections	9 327 538	7 494 381	2.4%	2.0%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	243 787 280	218 711 586	62.0%	59.3%
Support des opérations	36 989 123	31 352 672	9.4%	8.5%
Information et sensibilisation du public	3 325 802	4 133 234	0.8%	1.1%
Autres activités liées à la mission sociale	73 662 897	82 619 718	18.7%	22.4%
Versements à d'autres organismes	925 609	728 151	0.2%	0.2%
Missions sociales de MSF et de ses satellites	358 690 711	337 545 360	91.1%	91.6%

Détail des emplois de missions sociales par destination

	Missions réalisées		2017	2016
	en France	à Etranger	Total	Total
	(1)	(2)	(1) + (2)	(1) + (2)
Opérations conduites par MSF-France	1 060 727	231 900 392	232 961 120	210 916 705
Versements à d'autres organismes *	-	1 498 622	1 498 622	300 500
Opérations conduites pour le compte d'autres sections	-	9 327 538	9 327 538	7 494 381
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	1 060 727	242 726 553	243 787 280	218 711 586
Support des opérations	162 407	36 826 717	36 989 123	31 352 672
Information et sensibilisation du public	11 619	3 314 183	3 325 802	4 133 234
Autres activités liées à la mission sociale	4 956	73 657 941	73 662 897	82 619 718
Versements à d'autres organismes *	-	925 609	925 609	728 151
Missions sociales de MSF et de ses satellites	1 239 709	357 451 002	358 690 711	337 545 360

	Missions réalisées		2017	2016
	en France	à Etranger	Total	Total
	(1)	(2)	(1) + (2)	(1) + (2)
*Total versements à d'autres organismes	-	2 424 231	2 424 231	1 028 651
Actions réalisées directement	1 239 709	355 026 771	356 266 480	336 516 709
Missions sociales de MSF et de ses satellites	1 239 709	357 451 002	358 690 711	337 545 360

Les emplois affectés aux missions sociales s'élevèrent en 2017 à 358 690 711 euros.

Ces emplois comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations (équipes nationales et internationales sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par les entités combinées conjointement avec d'autres sections MSF pour 232 961 120 euros (contre 210 916 705 euros en 2016), majoritairement réalisées à l'étranger.
- Les dépenses menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF pour 9 327 538 euros, (contre 7 494 381 euros en 2016) qui donnent lieu à refacturation.
- Les coûts de support aux opérations qui s'élevèrent à 36 989 123 euros. Ces coûts, puisqu'ils sont engagés pour l'ensemble des activités déployées

dans les pays d'intervention, sont ventilés entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduite par les entités combinées.

- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 3 325 802 euros, qui se composent d'événements de communication externe à des fins de témoignage : montage d'expositions, communiqués et dossiers de presse, rédaction de guides, production de films, etc. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts des supports aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.
- Les autres activités liées aux missions sociales qui regroupent les activités effectuées par les satellites (MSF Logistique et Epicentre principalement) à destination d'autres sections ou autres organisations. Elles sont affectées directement aux missions réalisées à l'étranger.

Les versements à d'autres organismes dans le cadre d'opérations conjointes :

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant	Mission
WAHA	Association	Liban	819 500	Dans le cadre de son programme au Liban, l'Association MSF travaille en partenariat avec Women and Health Alliance, organisation médicale française, pour proposer des consultations externes pédiatriques.
DNDI	Association		719 260	L'Association MSF finance annuellement Drugs for Neglected Diseases initiative (initiative Médicaments contre les Maladies Négligées), organisme de recherche et de développement dont l'objectif est de livrer de nouveaux traitements pour les maladies les plus négligées. Depuis 2017, MSF et la DNDI travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C.
CAME	Association		302 009	L'Association MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
ALIMA	Association		250 000	La Fondation MSF soutient l'étude Opti-MA conduite par l'Association ALIMA (the Alliance for International Medical Action) qui vise à améliorer la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition.
LIKHAAN	Association	Philippines	220 910	Dans le cadre de son projet de soins de santé sexuelle et reproductive, MSF finance Likhaan, organisation locale, qui offre des services de planning familial aux populations des districts défavorisés de Tondo et de San Andres.
AMRA	Association	Géorgie	94 584	MSF soutient AMRA, organisation locale en charge d'activités psychosociales pour des patients atteints de tuberculose multi-résistante.
GCR / Soup and Socks	Association	Grèce	17 968	MSF apporte son soutien à ces deux associations qui viennent en aide aux réfugiés et demandeurs d'asile en leur fournissant assistance juridique et biens de première nécessité.
Total			2 424 231	

Détail des emplois de recherche de fonds

	2017	2016	% des emplois	% des emplois
Frais de collecte France	11 128 715	9 850 116	2,8%	2,7%
Frais de traitement des dons	915 499	1 839 782	0,2%	0,5%
Gestion des legs	269 925	450 700	0,1%	0,1%
Frais d'appel à la générosité publique	12 314 140	12 140 599	3,1%	3,3%
Frais de recherche des autres fonds privés	663 481	583 238	0,2%	0,2%
Coûts de recherche des fonds publics institutionnels	82 530	117 693	0,0%	0,0%
Frais de recherche de fonds	13 060 151	12 841 530	3,3%	3,5%

Les frais de recherche de fonds distinguent les coûts associés à l'appel à la générosité publique, les coûts associés à la recherche d'autres fonds privés, et les coûts relatifs à la recherche de subventions ou concours publics auprès des agences d'Etat d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Les coûts d'appel à la générosité publique s'élèvent en 2017 à 12 314 140 euros. Ils comprennent les frais associés aux actions mises en œuvre par l'Association MSF et la Fondation MSF pour solli-

citer auprès des particuliers les dons nécessaires à la mise en œuvre des missions sociales, les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), ainsi que la gestion des biens légués.

Les frais de recherche des autres fonds privés (663 481 euros) correspondent aux coûts de la recherche de financements et de partenariats d'entreprises ainsi qu'aux dépenses liées à la diffusion de cartes de vœux, t-shirts, et autres produits solidaires pour soutenir Médecins Sans Frontières.

Détail des emplois de fonctionnement et autres charges

	2017	2016	% des emplois	% des emplois
Coût des services de fonctionnement	20 652 462	18 175 873	5,2%	4,9%
Dépenses liées aux activités marchandes diverses	7 947	30 188	0,0%	0,0%
Fonctionnement du pôle associatif	1 109 027	n.a	0,3%	n.a
Frais de fonctionnement	21 769 436	18 206 061	5,5%	4,9%

L'administration et le fonctionnement général du groupe MSF-France sont assurés depuis les sièges des différentes entités par les directions générales, les directions des ressources humaines sièges, les directions financières et les services de fonctionnement interne (ressources humaines siège, communication interne).

Les emplois de fonctionnement de l'ensemble combiné comprennent les coûts de la gouvernance associative de l'Association MSF et de ses satellites, ainsi que la participation de l'Association au fonctionnement du Bureau International MSF à Genève, qui s'élève en 2017 à 1 122 535 euros.

A compter du 1^{er} janvier 2017 une nouvelle rubrique a été créée afin d'y rassembler la gouvernance associative de l'Association MSF qui recouvre l'activité du Conseil d'Administration, la réunion annuelle des membres de l'Association au sein de l'Assemblée Générale et l'animation du pôle associatif.

Les dotations aux provisions pour risques et charges, les dépréciations de créances et les dépréciation de stocks s'élèvent à 1 375 709 euros sur l'exercice contre 2 902 688 euros en 2016.

Les ressources affectées non utilisées sur l'exercice s'élèvent à 402 687 euros et correspondent

pour 138 000 euros à des fonds destinés au financement d'implantation d'équipements de traitement des déchets qui seront déployés en 2018, pour 183 517 euros à des fonds affectés à l'intervention auprès des réfugiés Rohingyas qui se poursuit en 2018 pour 80 000 euros, au financement de dépenses de recherche sur le programme d'antibiorésistance piloté par la Fondation MSF et pour 1 170 euros à des fonds perçus pour Ebola.

8.5 Détail des ressources

Définition des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public (dites ressources de générosité publique) sont définies comme regroupant les dons manuels, les legs et autres libéralités effectués par des donateurs particuliers aux sections MSF et bureaux étrangers, et servant à la mise en œuvre du projet opérationnel.

Cette approche internationale des ressources de générosité publique est soutenue par la volonté de rendre compte de la réalité économique et politique de la mise en œuvre du plan opérationnel développé par le groupe MSF-France.

Ainsi, ce projet opérationnel est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apporte les ressources humaines et financières nécessaires à sa réalisation.

Par ailleurs, compte tenu de l'importante origine publique des ressources collectées par le mouvement MSF, cette définition internationale de la générosité publique a été étendue à l'ensemble des ressources reçues des sections MSF.

Les ressources collectées auprès du public reçues des autres sections de MSF sont déclarées par les sections.

Détail des ressources

	2017	2016
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats Arabes Unis	98 367 924	76 855 762
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF Japon, MSF-USA et autres sections MSF	155 801 095	139 649 984
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	40 904 409	35 176 526
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats- Arabes-Unis	2 459 441	3 610 571
Ressources privées issues de la recherche de fonds	297 532 869	255 292 842
Subventions et autres concours publics	8 269 253	8 521 140
Ressources issues de la recherche de fonds	305 802 122	263 813 983
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	79 788 135	86 613 017
Autres ressources	14 020 066	17 221 374
Autres produits	93 808 201	103 834 390
TOTAL RESSOURCES	399 610 323	367 648 373
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	87 251	857 018
Reprises de provisions	4 560 944	2 965 481
TOTAL PRODUITS	404 258 518	371 470 870

En 2017, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 297 532 869 euros.

Parmi celles-ci :

- 100 827 365 euros ont été collectés en France et aux Emirats comprenant :
- 98 367 924 euros de ressources de générosité publique (dont un legs exceptionnel reçu par l'Association MSF pour 22 217 168 euros);

- 245 944 1 euros d'autres fonds privés (dont 1 597 565 euros de mécénat d'entreprises collectés par l'Association MSF et la Fondation, 470 827 euros de financements privés octroyés à Epicentre, 24 322 euros d'adhésions des membres de l'Association MSF et 366 728 euros des recettes générées par les ventes de produits solidaires par l'Association MSF).

- 196 705 504 euros ont été collectés par les sections du mouvement MSF comprenant :

Section	Collecte privée	2017	2016	2017	2016
MSF USA	Dons des particuliers	89 336 729	69 058 594		
	Autres fonds privés	37 054 964	30 047 251		
Sous total		126 391 693	99 105 845	64%	57%
MSF Australie	Dons des particuliers	33 105 655	30 582 693		
	Autres fonds privés	461 463	132 277		
Sous total		33 567 118	30 714 970	17%	18%
MSF Japon	Dons des particuliers	27 925 517	30 596 482		
	Autres fonds privés	2 720 509	3 244 174		
Sous total		30 646 026	33 840 656	16%	19%
Autres MSF	Dons des particuliers	5 433 194	9 412 214		
	Autres fonds privés	667 472	1 752 824		
Sous total		6 100 666	11 165 038	3%	6%
TOTAL	Total Dons des particuliers	155 801 095	139 649 983	79%	80%
	Total Autres fonds privés	40 904 409	35 176 526	21%	20%
Total général		196 705 504	174 826 510		

Au total, les ressources provenant de la générosité publique de l'ensemble combiné s'élèvent à 254 169 019 euros, dont 39% collectés en France et aux Emirats.

En 2017, comme en 2016, l'augmentation très significative des ressources privées issues de la recherche de fonds s'explique par la volonté de Médecins Sans Frontières à l'échelle internationale de rééquilibrer les moyens d'action entre les cinq centres opérationnels du mouvement MSF. A ce titre, MSF France a bénéficié sur l'exercice d'une contribution additionnelle de 20 000 000 d'euros octroyée par la section USA et 5 000 000 d'euros par la section belge.

Les subventions et autres concours publics (également appelés financements institutionnels) cor-

respondent aux financements obtenus auprès des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales.

En 2017, le total de ces ressources s'élève à 8 269 253 euros dont 77% versés par Unitaid (6 346 446 euros), 22% par le gouvernement Canada (1 835 792 euros), 1% par les Nations Unies (80 842 euros) et 6 173 euros par d'autres bailleurs institutionnels.

Les autres produits de 93 808 201 euros recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 79 788 135 euros et d'autres ressources pour 14 020 066 euros :

- les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent principalement aux produits des activités des deux principaux satel-

lites (64 667 795 euros de ventes de médicaments, de matériel médical et logistique générés par MSF Logistique et 1805 447 euros de prestations de consultation, recherche et formation d'Épicentre pour d'autres acteurs) et aux produits de refacturation des dépenses engagées par la section française de MSF dans le cadre des missions menées en collaboration avec ou pour d'autres sections ou engagées par le siège (12 915 376 euros).

- les autres ressources comprennent des autres produits d'exploitation pour 8 473 461 euros générés principalement par les activités d'Épicentre et de l'Association MSF à d'autres sections MSF, des produits financiers incluant les intérêts et plus-values générés par les placements (652 512 euros), les gains de change (4 932 131 euros) et les produits exceptionnels (436 246 euros).

Les reprises de provisions pour risques et charges et les reprises pour dépréciation des stocks s'élèvent à 4 560 944 euros.

Le report de ressources affectées non utilisées correspond, pour 71 000 euros, au financement 2016 d'un projet Watsan - implantation d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées - pour 11 189 euros au financement de la recherche sur l'antibiorésistance et pour 5 062 euros au financement des activités de l'année au Soudan du Sud et en Haïti principalement.

Suivi des ressources collectées auprès du public

Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'ensemble des ressources de l'ensemble combiné a vocation à financer l'ensemble de ses emplois et de ses investissements.

Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les quatre principes suivants :

- a. Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence ou à une thématique particulière).
- b. Dans le respect des engagements contractuels, les ressources sont allouées aux dépenses concernées conformément aux clauses

contractuelles (par exemple : financements institutionnels).

- c. Les dépenses engagées pour le compte d'autres acteurs (sections ou ONG) sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : refacturations aux satellites et sections MSF).
- d. La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement de ces satellites

Les ressources de générosité publique non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer (y compris les acquisitions d'immobilisations de l'année) à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité publique non affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

Au moment du transfert de propriété d'une acquisition financée par emprunt, une part de la générosité publique est rendue indisponible par anticipation, pour sanctuariser les fonds nécessaires au remboursement dudit emprunt.

La ratio « R » appliqué au montant de l'emprunt, matérialise la proportion de financement de l'acquisition couverte par la générosité publique.

Dans le cas où des fonds non issus de la générosité publique viendraient participer au remboursement dudit emprunt au-delà du besoin de financement non couvert par la générosité publique, il conviendrait d'abonder de cet excédent de financement les ressources de générosité publique.

Dans le CER, cet abondement se traduirait par un montant négatif de générosité publique employée au titre des acquisitions d'immobilisations, de telle sorte que le solde des ressources de générosité publique non utilisées à la fin de l'exercice soit augmenté.

Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 251 108 636 euros

de ressources de générosité publique sur l'exercice 2017, soit 99% des ressources collectées auprès du public sur l'année.

Les contributions additionnelles des sections du mouvement MSF, très majoritairement constituées des dons de particuliers, ont un effet mécanique sur les réserves de générosité publique de l'ensemble combiné. Au 31 décembre 2017, le solde des ressources collectées, auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice représente 2,1 mois d'activité comme en 2016 et s'élève à 67 781 675 euros.

Pour des raisons de clarté et de simplicité, les dotations aux amortissements de l'année ont été en totalité déduites des emplois finançables, plutôt que d'annuler dans la rubrique " Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées " le montant de générosité publique qui aurait été affecté au " financement " de dotations aux amortissements.

Les ressources collectées auprès du public sont ainsi affectées aux différentes catégories d'emplois du CER comme suit :

- 218 984 416 euros au financement des missions sociales (soit 87% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année)
- 11 523 299 euros au financement des frais de recherche de fonds (soit 5% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année)
- 15 861 578 euros au financement des frais de fonctionnement (soit 6% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année)
- 4 739 344 euros au financement des acquisitions d'immobilisations dont 2 262 852 euros liés à l'acquisition du futur siège social de l'Association MSF.

Les missions sociales sont financées à hauteur de 61% par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds à hauteur de 88% et les frais de fonctionnement à hauteur de 73%.



Ahmad Shah Baba, Afghanistan • Photographie : **Kate Stegeman**

En 2013, MSF a ouvert des cliniques mobiles dans les banlieues les plus reculées de l'est de Kaboul pour améliorer l'accès à des soins préventifs et curatifs de qualité et gratuite pour les enfants de moins de cinq ans. Les cliniques mobiles orientent également tous les patients gravement malades vers des services de santé intensifs et secondaires à l'hôpital Ahmad Shah Baba et vaccinent les femmes enceintes.

3

Organisation de MSF et gouvernance

Le mouvement Médecins Sans Frontières	61
Le groupe MSF France	63
MSF Association	66
Fondation MSF	73
MSF Logistique	79
Epicentre	84
EUP	90
SCI Médecins Sans Frontières	92
SCI Sabin	95

Organisation de MSF et gouvernance

1. Le mouvement Médecins Sans Frontières

1.1 Présentation du mouvement

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

Aujourd'hui, le mouvement international MSF compte vingt-quatre associations dont cinq centres opérationnels, ainsi que plusieurs bureaux de représentation et entités spécialisées appelées satellites. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'information dans un souci de cohérence. Lors d'urgences de très grande ampleur, les différents centres opérationnels qui interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du mouvement sont les suivants :

- l'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF, et de donner une orientation stratégique au Mouvement MSF. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration International, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International, et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, dispose d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend 12 membres ayant un droit de vote, et un trésorier coopté sans droit de vote :

- le Président international,
- cinq représentants nommés par les Centres Opérationnels (un par centre opérationnel),
- six membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.

Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un

rôle d'orientation; il rend compte de la mise en œuvre des décisions, et facilite l'accord au sein du mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

- Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :
 - Le Bureau International, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le mouvement, d'assurer un soutien en terme de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF,
 - L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full Excom (composé de tous les directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des cinq centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général),
- Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources Humaines, Logistique, Systèmes d'Information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communication et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des cinq centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi le projet opérationnel mis en œuvre par le centre opérationnel parisien est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières ou techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens

entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs conseils d'administration et par la création d'un Comité de Groupe (« Group Committee ») dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds...) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de Médecins Sans Frontières sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards "Swiss GAAP" et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF (www.msf.org).

1.2 Les autres activités humanitaires du mouvement

Médecins Sans Frontières a lancé en 1999 la Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Son but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. Elle encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjugée à d'autres organisations internationales, son action a rendu possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. La CAME est financée par l'ensemble des sections du mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, Médecins Sans Frontières a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires internationaux¹, une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Le mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2016

(les comptes combinés de l'exercice 2017 ne sont pas encore approuvés à l'émission de ce rapport)

En millions d'euros	2016		2015		En millions d'euros	2016	2015
Fonds privés	1 438	95 %	1 304	92%	Actifs long terme	229	99
Fonds institutionnels	54	4 %	95	7%	Actifs court terme	223	176
Autres recettes	24	2 %	17	1%	Trésorerie et valeurs assimilables	1 001	1 025
TOTAL PRODUITS	1 516	100 %	1 415	100 %	TOTAL ACTIF	1 453	1 299
Opérations*	1 160	80 %	1 007	79 %	Fonds affectés pour investissement	36	16
Témoignage	45	3 %	37	3 %	Fonds non affectés	1 107	1 060
Autres activités humanitaires	12	1 %	13	1 %	Autres fonds propres	70	56
Total Mission Sociale	1 217	83 %	1 058	82 %	Total Fonds propres	1 214	1 131
Recherche de fonds	174	12 %	164	13 %	Provisions	18	12
Fonctionnement	68	5 %	61	5 %	Autres dettes	221	150
TOTAL CHARGES	1 459	100 %	1 283	100 %	Fonds affectés non dépensés	0	6
Profits et pertes nets sur change	11		6		TOTAL PASSIF	1 453	1 299
RESULTAT	69		167				

* y compris le support aux opérations

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (« Drugs for Neglected Diseases initiative »). Le mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

2. Le Groupe MSF France

Le Groupe MSF France est constitué de l'association MSF et de ses satellites. Afin d'améliorer son efficacité et son expertise, l'association s'est entourée de satellites spécialisés auxquels sont confiées des missions qui intègrent et complètent son activité. Les équipes de support en charge de certains projets et pays sont décentralisées dans les sections partenaires du groupe MSF France à New York, Tokyo, Sydney sous la responsabilité de la direction des opérations ou de la direction médicale de MSF France. Ces unités décentralisées ont également pour objectif de garantir une meilleure cohérence autour du projet opérationnel, au sein

des sections MSF partenaires de MSF France, et de leur permettre une meilleure proximité avec les opérations.

2.1 L'association Médecins Sans Frontières (MSF France)

L'association regroupe les missions de terrain, le siège parisien, des antennes régionales en France et un bureau aux Emirats Arabes Unis. Le rôle des antennes et du bureau est de relayer les messages de témoignage, de recruter des volontaires et de collecter des fonds. Les statuts de l'association sont publiés sur son site internet (www.msf.fr).

Les principaux organes de gouvernance sont représentés par :

- L'Assemblée Générale des membres de l'association,
- Le Conseil d'Administration qui se réunit mensuellement et dont la composition est communiquée sur le site internet de l'association (www.msf.fr),

1 L'Institut Pasteur, Médecins Sans Frontières et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : la Fondation Oswaldo Cruz/Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le Ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

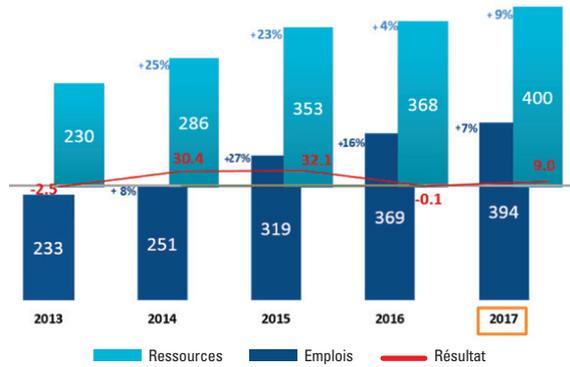
- Le Comité de Direction, qui réunit chacun des directeurs de départements (direction générale, opérations, ressources humaines, médicale, logistique, finance, communication, collecte de fonds, juridique, systèmes d'information, et achat et approvisionnement).

2.2 Les satellites

Les conseils d'administration des associations satellites et de la fondation sont principalement composés d'administrateurs de MSF Association, et la gérance des sociétés satellites est assurée par les dirigeants de MSF Association.

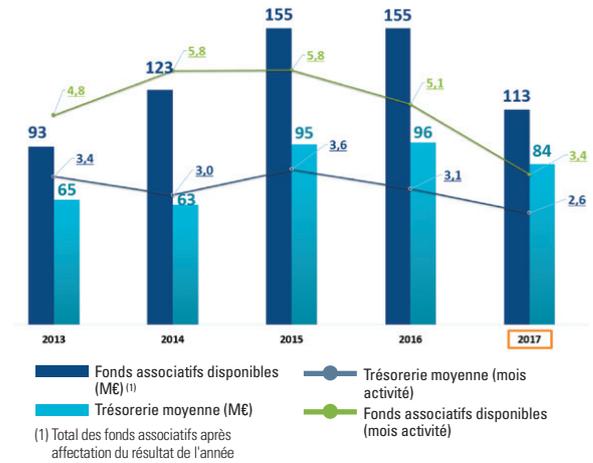
	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITES
MSF Logistique	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions
Epicentre	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique, et formation du personnel médical
Fondation MSF	Fondation Reconnue d'Utilité Publique	Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger (reconnue d'utilité publique en mars 91). Propriétaire du siège de MSF Logistique et du centre de formation logistique de l'association MSF à Mérignac
Etat d'Urgence Production	SARL	Activité audiovisuelle : réalisation de films institutionnels, de témoignage et d'information sur les missions
SCI MSF et SCI Sabin	SCI	Propriétaires et gérants des locaux du siège parisien de MSF Association

RESSOURCES, EMPLOIS ET RESULTATS COMBINÉS (en millions euros)



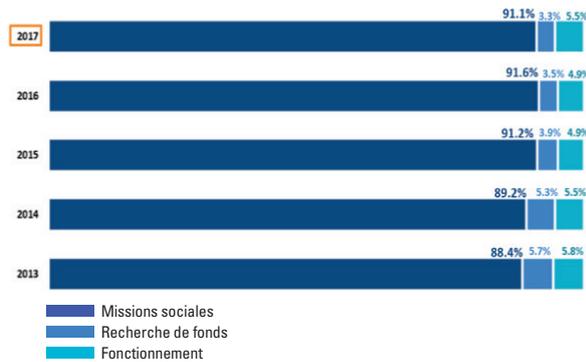
Les ressources sont exprimés hors reprises de provisions et les emplois sont exprimés hors dotations aux provisions

FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

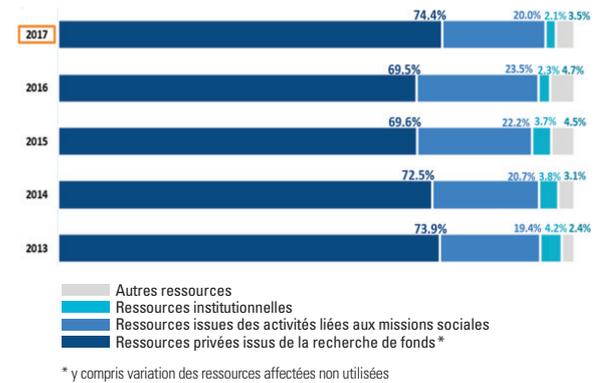


(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année

COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)

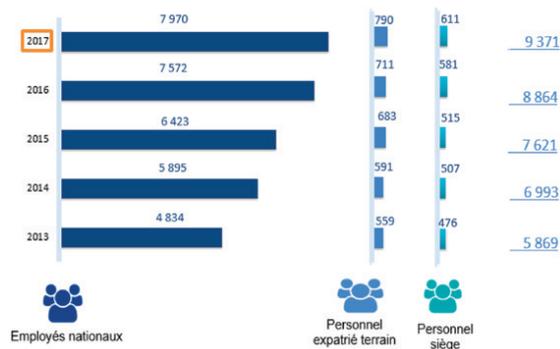


ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)

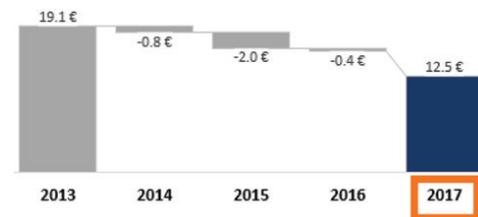


* y compris variation des ressources affectées non utilisées

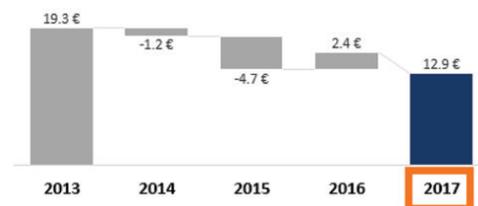
EFFECTIFS MOYENS ANNUELS



COÛT DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



COÛT DE LA RECHERCHE DE FONDS PRIVÉS



DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Adhérents de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Compte d'emploi des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 5 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable et ont été correctement appliquées.

■ Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour risques, tel que cela est décrit dans la note 2.12 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen des états de synthèse de ces risques.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 mai 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Jean-Pierre Vercamer

Bruno Bizet

Bilan MSF Association au 31 décembre 2017

en euros	ACTIF				en euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2017	Net 2016		2017	2016
Concessions/Licences	2 187 813	1 765 290	422 523	490 474			
Immobilisations en cours	1 721 483	0	1 721 483	1 146 363	Fonds statutaires	15 000	15 000
Immobilisations incorporelles	3 909 296	1 765 290	2 144 006	1 636 837	Fonds de réserve	51 944 248	33 625 274
					Fonds de générosité publique	92 205 978	110 353 094
Installations et divers aménagements	1 084 016	982 080	101 936	177 558	Fonds disponibles	144 150 227	143 978 368
Matériels, mobilier, informatique	2 950 139	2 115 368	834 770	944 317			
Autres immobilisations	1 034 129	880 769	153 360	32 182			
Immobilisations en cours	125 382	0	125 382	125 382	Résultat	14 260 682	171 858
Immobilisations corporelles	5 193 666	3 978 218	1 215 449	1 279 439			
Titres de participation	1 003 758	7 520	996 238	1 003 758			
Créances sur participations et associations rattachées	44 488 282	21 064	44 467 218	45 026 469			
Dépôts et cautionnements	1 225 312	0	1 225 312	967 683			
Immobilisations financières	46 717 352	28 584	46 688 768	46 997 910			
					TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	158 425 909	144 165 227
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	55 820 314	5 772 091	50 048 223	49 914 186	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	1 009 531	4 501 838
					TOTAL FONDS DEDIÉS	405 724	159 099
Stock de matières et autres approvisionnements	412 997	0	412 997	544 448	Soldes créditeurs de banque	87	0
Financements à recevoir	6 216 918	0	6 216 918	5 424 122	Dettes Groupe MSF France	850 117	11 928 776
Legs à recevoir	721 697	0	721 697	801 061	Dettes autres sections MSF	8 296 909	6 342 717
Créances Clients Groupe MSF France	637 395	0	637 395	3 612 605	Dettes fournisseurs	4 363 414	4 932 240
Créances sur autres sections MSF	45 006 278	0	45 006 278	19 409 027	Dettes fiscales et sociales	14 737 892	14 535 183
Clients et comptes rattachés	55 856	0	55 856	25 788	Indemnités à payer	8 431	25 939
Autres créances	1 408 397	2 576	1 405 821	697 856	Autres dettes	2 633 573	10 707
Créances brutes	54 046 541	2 576	54 043 966	29 970 458	Dettes	30 890 424	37 775 561
Valeurs mobilières de placement	9 679 585	0	9 679 585	30 098 196			
Banques et CCP	60 195 254	0	60 195 254	60 374 230			
Soldes trésoreries missions	10 456 049	0	10 456 049	9 957 169			
Caisses	164 166	0	164 166	155 326			
Dons à l'encaissement	1 683 516	0	1 683 516	1 596 724			
Disponibilités	72 498 985	0	72 498 985	72 083 449			
Ecarts de conversion actif	28 048	0	28 048	164 531	Ecarts de conversion passif	309 389	59 605
Charges constatées d'avance	4 447 782	0	4 447 782	3 961 988	Financements perçus d'avance	118 610	75 928
Comptes de régularisation	4 475 831	0	4 475 831	4 126 519	Comptes de régularisation	427 999	135 533
TOTAL ACTIF CIRCULANT	141 113 940	2 576	141 111 364	136 823 071	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	31 318 423	37 911 094
TOTAL ACTIF	196 934 254	5 774 667	191 159 587	186 737 258	TOTAL PASSIF	191 159 587	186 737 258
Engagements reçus*			7 182 084	9 121 013	Engagements donnés*	2 550 677	4 828 804

*les engagements reçus et donnés sont détaillés en annexe

Compte de résultat MSF Association au 31 décembre 2017

	en euros			en euros	
Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Médicaments et matériel médical	35 115 371	32 072 548	Dons collectés auprès du public	63 927 679	63 588 442
Nourriture	3 836 827	4 096 247	Dons organismes privés	197 392 869	177 290 611
Matériel logistique et sanitation	11 519 178	12 338 008	Cotisations	24 322	29 290
Équipement et matériel	7 528 068	6 590 710	Libéralités	30 240 318	9 677 545
Matières, fournitures et petit matériel	4 130 507	3 418 119	Dons privés	291 585 188	250 585 889
Études et prestations incorporées	9 422 641	8 584 132			
Achats pour revente	249 476	205 539	Produits solidaires	363 395	489 986
Variation de stocks de matières & autres appros	131 451	-383 039	Livres	300	0
Achats de matières & autres appros	71 933 519	66 922 265	Guides médicaux et logistique	427 177	305 484
			Autres	3 332	180
Prestations de services diverses	9 317 643	9 222 845	Ventes de produits	794 204	795 650
Loyers et charges locatives	16 005 884	14 400 469			
Location de matériel	0	2 496	Extérieur	6 231	5 769
Entretien, maintenance et réparations	5 449 279	5 182 122	Prestations de services	6 231	5 769
Assurances	564 142	569 076			
Documentation	246 407	409 052	Financements UE	0	36 935
Honoraires	4 316 098	2 520 622	Autres financements	7 461 034	8 087 020
Information/publications	1 689 973	2 119 038	Subventions institutionnelles	7 461 034	8 123 955
Transports	14 022 008	15 500 279			
Déplacements et frais de mission	16 740 435	14 963 032	Financements et subventions d'exploitation	1 590 777	1 450 000
Frais de représentation	644 250	581 571	Produits des activités annexes	28 404	29 803
Frais postaux et de télécommunication	4 595 928	4 286 452	Autres produits de gestion courante	19 807 852	14 809 221
Frais bancaires et assimilés	888 452	631 779	Reprises sur provisions, dépréciations (amortissement) et transfert de charges	4 579 879	2 171 367
Subventions d'exploitation	4 882 466	5 565 232	Parrainages	74 715	62 585
Services extérieurs	79 362 965	75 954 065	Autres produits exploitation	26 081 628	18 522 976
Achats et services extérieurs	151 296 484	142 876 329			
Impôts, taxes et versements assimilés	3 627 258	3 304 810			
Salaires	33 665 200	30 042 153	Produits d'exploitation	325 928 285	278 034 240
Indemnités	9 585 140	7 831 937	Produits des placements	600 647	538 485
Charges sociales et assurances	16 955 124	15 118 592	Intérêts des comptes rémunérés	25 250	8 684
Charges de personnel France	60 205 464	52 992 681	Produits de change	4 332 197	6 208 745
Charges de personnel national	83 398 643	70 955 475	Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	0	300 228
Salaires et charges refacturés	12 571 291	11 082 768	PRODUITS FINANCIERS	4 958 094	7 056 143
Autres charges de personnel	12 571 291	11 082 768			
Charges de personnel	156 175 398	135 030 924	Produits exceptionnels	301 482	837 912
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	1 240 505	3 354 433	PRODUITS EXCEPTIONNELS	301 482	837 912
CHARGES D'EXPLOITATION	312 339 644	284 566 496			
Agios	28	144	TOTAL PRODUITS	331 187 861	285 928 294
Pertes de change	4 214 790	1 724 034	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	76 062	857 018
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	28 584	168 177	RÉSULTAT NÉGATIF	0	0
CHARGES FINANCIÈRES	4 243 403	1 892 356			
Charges exceptionnelles	97 507	83 603	TOTAL GÉNÉRAL	331 263 923	286 785 313
CHARGES EXCEPTIONNELLES	97 507	83 603			
TOTAL CHARGES	316 680 554	245 967 365			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	322 687	71 000			
RÉSULTAT POSITIF	14 260 682	171 858			
TOTAL GÉNÉRAL	331 263 923	286 785 313			
Evaluation des contributions volontaires en nature			Evaluation des contributions volontaires en nature		
Personnel bénévole	7,9 ETP	8 ETP	Bénévolat	7,9 ETP	8 ETP
Secours en nature	non valorisé	non valorisé	Dons en nature	non valorisé	non valorisé
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 252 052	1 923 066	Prestations en nature	1 252 052	1 923 066
TOTAL	1 252 052	1 923 066	TOTAL	1 252 052	1 923 066

La nature et la valorisation des contributions volontaires en nature sont détaillées en annexe

Compte d'emploi annuel des ressources MSF Association

en euros			en euros		
EMPLOIS	Emplois de 2017	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		92 205 978
1. MISSIONS SOCIALES	286 948 913	218 580 475	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	251 768 476	251 768 476
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	1 239 709	1 135 263	Dons manuels non affectés	62 741 692	
Versements à d'autres organismes agissant en France	-	-	Dons manuels affectés	2 985 372	
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	30 240 318	
Actions réalisées directement	283 534 973	215 415 854	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	155 801 095	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 174 231	2 029 358			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 734 667	11 859 290	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	41 683 439	
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	11 987 554	11 164 244	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	7 461 034	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	665 141	618 767	4. AUTRES PRODUITS	26 270 152	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	81 972	76 279			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	16 455 938	10 275 508			
I - Total emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	316 139 519		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	327 183 102	
II - Dotations aux provisions	541 036		II - Reprises des provisions	4 004 759	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	322 687		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	76 062	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-246 625
IV - Excédent de ressources de l'exercice	14 260 682		V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
V - TOTAL GENERAL	331 263 923	240 715 272	VI - TOTAL GENERAL	331 263 9	251 521 851
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		831 327			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		241 546 599	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		241 546 599
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et utilisées en fin d'exercice		102 181 230



Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Fondation Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Administrateurs de la Fondation Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le comité de direction, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 5 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Vérification du rapport moral du président sur la situation financière et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président sur la situation financière et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou



résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Bruno Bizet

Bilan Fondation MSF au 31 décembre 2017

en euros	ACTIF				en euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2017	Net 2016		2017	2016
Concessions/Licences Immobilisations incorporelles	32 087 32 087	32 087 32 087	0 0	0 0	Dotation initiale	806 584	806 584
					Dotation statutaire	47 053	47 053
					Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par la Fondation MSF	1 646 775	1 646 775
					Réserves d'investissement	4 844 253	5 153 076
Terrains	3 349 452	0	3 349 452	3 349 452	Autres réserves	1 586 649	1 255 441
Constructions	9 531 765	3 683 018	5 848 747	6 175 757	Fonds disponibles	1 586 649	1 255 441
Installations et divers aménagements	4 998 423	2 339 775	2 658 648	2 977 892	Résultat	-402 237	22 385
Matériel, mobiliers, informatique	8 129	8 129	0	0	Total fonds propres sans droit de reprise	8 529 078	8 931 314
Immobilisations en cours	648 304	0	648 304	0	Subventions d'invest. affectées à des biens non renouvelables par la Fondation MSF	90 969	129 637
Immobilisations corporelles	18 536 072	6 030 922	12 505 150	12 503 101	Total autres fonds propres	90 969	129 637
					TOTAL FONDS PROPRES	8 620 046	9 060 951
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 568 159	6 063 009	12 505 150	12 503 101	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	0	0
					TOTAL FONDS DÉDIÉS	88 811	20 000
Créances Clients Groupe MSF	56 594	0	56 594	3 524 317	Emprunts et dettes assimilées	6 000 000	6 000 000
Autres créances	6 416	0	6 416	123 848	Dettes financières sur Groupe MSF	1 279 351	3 731 674
Créances brutes	63 010	0	63 010	3 648 165	Dettes autres sections MSF	18 514	0
Valeurs de placement	1 847 676	0	1 847 676	346 029	Dettes fournisseurs	135 348	248 329
					Dettes fiscales et sociales	163 853	200 885
Banques et CCP	1 695 532	0	1 695 532	2 562 945	Dettes	7 597 065	10 180 889
Dons à l'encaissement	143 212	0	143 212	139 329	Ecart de conversion passif	273	0
Disponibilités	1 838 744	0	1 838 744	2 702 274	Comptes de régularisation	273	0
Ecarts de conversion actif	1	0	1	49	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	7 597 338	10 180 889
Charges constatées d'avance	51 614	0	51 614	62 222	TOTAL PASSIF	16 306 195	19 261 840
Comptes de régularisation	51 615	0	51 615	62 271			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 801 046	0	3 801 046	6 758 739			
TOTAL ACTIF	22 369 205	6 063 009	16 306 195	19 261 840			
Engagements reçus*			0	0	Engagements donnés*	45 000	0

*les engagements reçus et donnés sont détaillés en annexe

Compte de résultat Fondation MSF au 31 décembre 2017

	en euros			en euros	
Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Médicaments et matériel médical	2 091	0	Dons collectés auprès du public	3 602 963	3 337 305
Équipement et matériel	4 056	2 643	Dons organismes privés	56 943	22 523
Études et prestations incorporées	1 000	0	Libéralités	247 579	0
Achats pour revente	14 983	13	Dons privés	3 907 486	3 359 828
Achats de matières & autres approvisionnements	22 129	2 656			
Prestations de services diverses	175 216	172 316	Groupe MSF France	160 068	160 068
Loyers et charges locatives	17 917	17 238	Prestations de services	160 068	160 068
Entretien, maintenance et réparations	3 418	1 117			
Assurances	46 185	16 666	Produits des activités annexes	0	2 090
Documentation	7 391	771	Autres produits de gestion courante	44 415	76 777
Honoraires	34 057	20 178	Reprises sur provisions, dépréciations (amortissement) et transfert de charges	0	75 764
Informations/publications	138 060	125 612	Autres produits exploitation	44 415	154 631
Déplacements et frais de mission	34 771	21 252			
Frais de représentation	1 551	753			
Frais postaux et de télécommunication	67 224	55 627			
Frais bancaires et assimilés	6 173	4 848			
Subventions d'exploitation	2 102 913	1 628 174			
Services extérieurs	2 634 876	2 064 553			
Achats et services extérieurs	2 657 005	2 067 209			
Impôts, taxes et versements assimilés	98 931	88 092			
Salaires	550 228	506 454			
Charges sociales et assurances	254 922	232 656			
Charges de personnel France	805 150	739 110			
Salaires et charges refacturés	262 835	133 117			
Autres charges de personnel	262 835	133 117			
Charges de personnel	1 067 985	872 227			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	661 109	643 996			
CHARGES D'EXPLOITATION	4 485 031	3 671 524	PRODUITS D'EXPLOITATION	4 111 969	3 674 527
Pertes de change	63	187	Intérêts des comptes rémunérés	1 848	1 185
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	0	0	Produits de change	138	0
			Reprises sur prov., dépréciations, et transf. de charges	0	0
CHARGES FINANCIÈRES	63	187	PRODUITS FINANCIERS	1 986	1 185
Charges exceptionnelles	959	389	Produits exceptionnels	4	106
			Reprises sur subv / investissements	38 668	38 668
CHARGES EXCEPTIONNELLES	959	389	PRODUITS EXCEPTIONNELS	38 672	38 774
TOTAL CHARGES	4 486 053	3 672 100	TOTAL PRODUITS	4 152 627	3 714 486
Engagements à réaliser sur ressources affectées	80 000	20 000	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	11 189	0
RÉSULTAT POSITIF	0	22 385	RÉSULTAT NÉGATIF	402 237	0
TOTAL GÉNÉRAL	4 566 053	3 714 486	TOTAL GÉNÉRAL	4 566 053	3 714 486

Compte d'emploi annuel des ressources Fondation MSF

en euros

en euros

EMPLOIS	Emplois de 2017	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2017	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2017	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2017
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 139 009
1. MISSIONS SOCIALES	3 783 079	3 055 687	1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	3 900 542	3 900 542
1.1 Réalisées en France			1.1 Dons et legs collectés		
Actions réalisées directement	1 633 314	905 922	Dons manuels non affectés	3 567 863	
Versements à d'autres organismes agissant en France	200 000	200 000	Dons manuels affectés	85 100	
1.2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	2 47 579	
Actions réalisées directement	120 295	120 295	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	-	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	1 829 470	1 829 470			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	366 897	366 897	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	6 943	
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	366 897	366 897	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	4. AUTRES PRODUITS	245 141	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	336 077	279 377			
I - Total emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	4 486 053		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	4 152 627	
II - Dotations aux provisions	-		II - Reprises des provisions	-	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	80 000		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	11 189	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	-	68 811
IV - Excédent de ressources de l'exercice	-		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	402 237	
V - TOTAL GENERAL	4 566 053	3 701 961	VI - TOTAL GÉNÉRAL	4 566 053	3 831 731
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 701 961	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 701 961
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et utilisées en fin d'exercice		1 268 779

Médecins Sans Frontières Logistique

MSF Logistique

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association MSF Logistique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MSF Logistique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note M « Opérations liées au change » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2015-05 applicable au 1^{er} janvier 2017.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des dépréciations des stocks selon les modalités décrites dans la note D « Stocks et marchandises » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue, décrite dans la note D « Stocks et marchandises » de l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de cette approche.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et le rapport moral du président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 juin 2018

MSF Logistique
Exercice clos le 31 décembre 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Bruno Bizet

Bilan MSF Logistique au 31 décembre 2017

en euros

ACTIF

	Brut	Amort.	Net 2017	Net 2016
Concessions / Licences / Brevets	2 738 690	1 550 265	1 188 425	528 314
Immobilisations incorporelles en cours	322 931	0	322 931	569 416
Immobilisations incorporelles	3 061 621	1 550 265	1 511 356	1 097 729
Matériel et Installations	2 538 698	1 489 784	1 048 913	708 085
Matériels, mobilier, informatique	965 004	659 819	305 186	200 847
Matériel de transport	49 997	49 997	0	0
Immobilisations corporelles	3 553 700	2 199 600	1 354 099	908 932
Créances sur participations	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements versés	125 758	0	125 758	149 339
Immobilisations financières	125 758	0	125 758	149 339
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 741 078	3 749 866	2 991 213	2 156 001
Stocks de marchandises	24 707 133	659 037	24 048 096	21 631 738
Créances sections MSF	7 310 062	0	7 310 062	8 829 164
Créances autres clients	1 072 068	3 977	1 068 091	484 871
Avances et acomptes versés sur commande	197 997	0	197 997	323 837
Autres créances	239 885	0	239 885	152 179
Créances	8 820 012	3 977	8 816 035	9 790 051
Disponibilités	3 263 868	0	3 263 868	3 551 648
Charges constatées d'avance	868 954	0	868 954	948 036
Différence de conversion-actif	237	0	237	79 740
Comptes de régularisation	869 190	0	869 196	1 027 776
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 660 204	663 014	36 997 190	36 001 212
TOTAL ACTIF	44 401 283	4 412 880	39 988 403	38 157 213
Engagements reçus*			0	0

*les engagements reçus et donnés sont détaillés en annexe

en euros

PASSIF

	2017	2016
Fond associatif	630 195	630 195
Report à nouveau	8 016 188	8 198 347
Résultat de l'exercice	-3 996 550	-182 159
TOTAL FONDS PROPRES	4 649 833	8 646 382
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	296 268	118 810
Dépôt et cautionnements reçus	4 288	4 288
Dettes Groupe MSF	17 836 229	12 882 055
Dettes sections MSF	360 359	207 573
Avances et acompte reçus sur commande	5 190 959	4 628 372
Fournisseurs et comptes rattachés	9 592 855	9 705 493
Dettes fiscales et sociales	1 933 296	1 902 533
Autres dettes	84 257	60 356
Dettes	35 002 243	29 390 670
Produits constatés d'avance	0	421
Différence de conversion Passif	40 059	930
Comptes de régularisation	40 059	1 351
TOTAL PASSIF EXIGIBLE	35 042 302	29 392 021
TOTAL PASSIF	39 988 403	38 157 213
Engagements donnés*	1 375 339	1 734 840

Compte de résultat MSF Logistique au 31 décembre 2017

	en euros			en euros	
Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Médicaments et matériel médical	55 504 188	56 686 070	Groupe MSF	28 782 965	29 947 842
Nourriture	1 233 794	2 405 904	Autres MSF	43 997 628	48 258 029
Matériel logistique et sanitation	5 823 259	6 870 231	Extérieur	2 381 062	2 398 247
Équipement et matériel	2 200 348	4 503 120	Ventes de marchandises	75 161 655	80 604 118
Matières, fournitures et petit matériel	936 790	911 540			
Documentation	25 888	28 849			
Transport et frais sur achats	1 529 531	1 567 712			
Achats de marchandises	67 253 799	72 973 426			
			Groupe MSF	8 692 315	10 080 931
Variation de stocks de marchandises	-2 641 111	-3 972 638	Autres MSF	18 039 952	23 960 626
			Extérieur	249 153	187 937
Achats de fret	26 363 964	33 276 851	Ventes de fret	26 981 420	34 229 495
Achats stockés de marchandises	90 976 652	102 277 640			
Équipement et matériel	153 115	136 788			
Matières, fournitures et petit matériel	326 890	208 651			
Achats de matières & autres appros	480 005	345 438			
			Groupe MSF	297 120	225 052
Prestations de services diverses	887 700	861 389	Autres MSF	112 104	66 744
Loyers et charges locatives	683 424	405 605	Extérieur	28 996	29 519
Location de matériel	128 094	142 775	Prestations de services	438 220	321 314
Entretien, maintenance et réparations	1 244 302	656 487			
Assurances	101 626	85 763			
Documentation	38 032	20 270			
Honoraires	224 978	644 314			
Informations/publications	62 269	106 582	Subventions collectivités	8 770	1 750
Transports	146 220	59 443	Autres produits de gestion courante	1 073 874	1 036 132
Déplacements et frais de mission	222 077	178 783	Reprises sur provisions, dépréciations (et amort.), et transf. de charges	434 284	343 634
Frais de représentation	55 645	112 533	Produits de change	552 291	0
Frais postaux et de télécommunication	110 866	95 716	Autres produits d'exploitation	2 069 220	1 381 516
Frais bancaires	18 277	11 253			
Services extérieurs	3 923 511	3 380 913			
Achats et services extérieurs	4 403 516	3 726 352			
Impôts, taxes et versements assimilés	1 027 398	864 638			
Salaires	6 906 200	5 991 442			
Charges sociales	3 233 415	2 850 215			
Charges de personnel France	10 139 616	8 841 656			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	1 333 319	858 648			
Pertes de change	179 679	0			
CHARGES D'EXPLOITATION	108 060 180	116 568 933	PRODUITS D'EXPLOITATION	104 650 515	116 536 443
Agios	119 168	66 468	Intérêts des comptes rémunérés	19 483	12 430
Perte de change	311 534	363 165	Produits de change	-	281 312
			Escomptes obtenus	-	-
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	-	78 810	Reprises sur prov., dépréciations, et transf. de charges	78 810	12 804
CHARGES FINANCIERES	430 701	508 443	PRODUITS FINANCIERS	98 293	306 545
Charges exceptionnelles	45 242	284 832	Produits exceptionnels	47 034	277 061
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	296 268	-	Reprises sur prov., dépréciations, et transf. de charges	40 000	60 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	341 510	284 832	PRODUITS EXCEPTIONNELS	87 034	337 061
TOTAL CHARGES	108 832 391	117 362 208	TOTAL PRODUITS	104 835 841	117 180 049
RÉSULTAT POSITIF	-	-	RÉSULTAT NÉGATIF	3 996 550	182 159
TOTAL GÉNÉRAL	108 832 391	117 362 208	TOTAL GÉNÉRAL	108 832 391	117 362 208



Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex

TéL. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Epicentre

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Epicentre,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Epicentre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France
Membre du réseau Ernst & Young Global Limited

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Paris-La Défense, le 28 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Bruno Bizet

Bilan Epicentre au 31 décembre 2017

en euros

	ACTIF			
	Brut	Amort.	Net 2017	Net 2016
Concessions/Licences	158 950	137 428	21 522	42 955
Immobilisations incorporelles	158 950	137 428	21 522	42 955
Installations et divers aménagements	1 592	1 592	0	0
Matériels, mobilier, informatique	228 495	154 931	73 564	42 839
Autres immobilisations	28 017	16 338	11 679	9 240
Immobilisations corporelles	258 104	172 861	85 243	52 079
Titres de participations	496	0	496	496
Dépôts et cautionnements	8 084	0	8 084	8 204
Immobilisations financières	8 580	0	8 580	8 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	425 634	310 289	115 345	103 734
Financements à recevoir	934 648	0	934 648	615 264
Créances Clients Groupe MSF	279 886	0	279 886	7 349 174
Créances sur autres sections MSF	2 806 589	0	2 806 589	5 723 241
Clients et comptes rattachés	42 422	0	42 422	188 617
Autres créances	40 753	0	40 753	87 187
Créances brutes	4 104 298	0	4 104 298	13 963 483
Banques et CCP	788 278	0	788 278	348 870
Soldes trésorerie missions	127 452	0	127 452	167 192
Caisses	2 992	0	2 992	6 030
Disponibilités	918 722	0	918 722	522 092
Ecarts de conversion actif	5 612	0	5 612	3 091
Charges constatées d'avance	1 996	0	1 996	712
Comptes de régularisation	7 608	0	7 608	3 802
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 030 628	0	5 030 628	14 489 377
TOTAL ACTIF	5 456 262	310 289	5 145 973	14 593 111
Engagements reçus*			1 687 552	2 327 000

en euros

	PASSIF	
	2017	2016
Autres réserves	127 427	74 455
Fonds disponibles	127 427	74 455
Résultat	20 891	52 972
Total fonds propres	148 318	127 427
Total autres fonds associatifs	148 318	0
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	148 318	127 427
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	6 904	3 091
Dettes financières sur Groupe MSF	2 752 695	12 539 870
Dettes autres sections MSF	551 269	389 426
Dettes fournisseurs	203 012	189 015
Dettes fiscales et sociales	1 313 592	1 222 065
Autres dettes	1 834	6 001
Dettes	4 822 402	14 346 376
Financements perçus d'avance	156 193	112 876
Ecarts de conversion passif	12 156	3 342
Comptes de régularisation	168 349	116 218
TOTAL PASSIF EXIGIBLE	4 990 751	14 462 594
TOTAL PASSIF	5 145 973	14 593 111
Engagements donnés*	1 791 822	2 429 270

*les engagements reçus et donnés sont détaillés en annexe

Compte de résultat Epicentre au 31 décembre 2017

	en euros			en euros	
Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Médicaments et matériel médical	892 999	867 950	Dons collectés auprès du public	0	6 627
Nourriture	47 520	49 784	Dons organismes privés	1 673 467	850 512
Matériel logistique et sanitation	85 131	133 044	Dons privés	1 673 467	857 138
Équipement et matériel	181 341	255 178			
Matières, fournitures et petit matériel	179 728	201 704	Groupe MSF	5 029 749	4 042 764
Études et prestations incorporées	390 547	390 404	Autres MSF	1 805 447	2 103 291
Achats pour revente	0	300	Extérieur	156 716	393 550
Variation de stocks de matières & autres appros	0	313	Prestations de services	6 991 912	6 539 604
Achats de matières & autres appros	1 777 267	1 898 677			
Prestations de services diverses	237 804	195 346	Autres financements	808 219	397 183
Loyers et charges locatives	816 154	864 159	Subventions institutionnelles	808 219	397 183
Entretien, maintenance et réparations	490 561	909 466			
Assurances	66 462	115 338	Financements et subventions d'exploitation	279 470	0
Documentation	11 818	9 041	Autres produits de gestion courante	5 742 419	8 032 227
Honoraires	97 084	87 932	Autres produits d'exploitation	6 021 889	8 032 227
Informations/publications	4 627	9 998			
Transports	414 787	518 319			
Déplacements et frais de mission	939 949	907 647			
Frais de représentation	63 686	76 013			
Frais postaux et de télécommunication	198 117	227 812			
Frais bancaires et assimilés	7 010	7 483			
Subventions d'exploitation	0	115			
Services extérieurs	3 348 061	3 928 669			
Achats et services extérieurs	5 125 327	5 827 346			
Impôts, taxes et versements assimilés	430 624	432 088			
Salaires	3 221 500	2 981 509			
Indemnités	0	1 610			
Charges sociales et assurances	1 574 717	1 450 270			
Charges de personnel France	4 796 217	4 433 389			
Charges de personnel national	2 714 714	3 246 937			
Salaires et charges refacturés	2 297 402	1 738 298			
Autres charges de personnel	2 297 402	1 738 298			
Charges de personnel	9 808 333	9 418 624			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	67 538	64 126			
CHARGES D'EXPLOITATION	15 431 822	15 742 184	PRODUITS D'EXPLOITATION	15 495 487	15 826 152
Agios	5	0	Produits de change	47 504	11 025
Perte de change	46 825	43 489	Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	3 091	1 684
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	6 904	3 091	PRODUITS FINANCIERS	50 595	12 709
CHARGES FINANCIÈRES	53 733	46 580	Produits exceptionnels	7 753	26 139
Charges exceptionnelles	47 388	23 264	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 753	26 139
CHARGES EXCEPTIONNELLES	47 388	23 264	TOTAL PRODUITS	15 553 835	15 865 000
TOTAL CHARGES	15 532 944	15 812 028	RÉSULTAT NÉGATIF	0	0
RÉSULTAT POSITIF	20 891	52 972	TOTAL GÉNÉRAL	15 553 835	15 865 000
TOTAL GÉNÉRAL	15 553 835	15 865 000			

Bilan EUP au 31 décembre 2017

en euros	ACTIF				en euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2017	Net 2016		2017	2016
Films produits	3 318 395	3 318 395	0	0	Capital	8 000	8 000
Concessions / Licences	9 380	5 620	3 760	5 937	Réserve Légale	800	800
Immobilisations en cours	0	0	0	0	Report à nouveau	229	229
Immobilisations incorporelles	3 327 775	3 324 015	3 760	5 937	Fonds disponibles	1 029	1 029
Matériels, mobilier, informatique	97 670	60 008	37 662	61 211	Résultats	-101 447	0
Autres immobilisations	36 026	29 154	6 872	10 093	TOTAL CAPITAUX PROPRES	-92 417	9 029
Immobilisations corporelles	133 696	89 162	44 534	71 304	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 461 471	3 413 177	48 294	77 240	Dettes Groupe MSF	101 224	683
Stock de marchandises	142		142	244	Dettes autres sections MSF	0	0
Créances Clients Groupe MSF	80 160		80 160	72 811	Dettes fournisseurs	6 386	5 953
Créances sur autres sections MSF	0		0	0	Dettes fiscales et sociales	144 872	158 714
Clients et comptes rattachés	18 540		18 540	1 756	Autres dettes	0	5
Autres créances	3 827		3 827	3 115	Dettes	252 482	165 355
Créances brutes	102 527		102 527	77 681	Ecart de conversion passif	0	0
Banques et CCP	9 101		9 101	17 002	Comptes de régularisation	0	0
Disponibilités	9 101		9 101	17 002	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	252 482	165 355
Charges constatées d'avance	0		0	2 217	TOTAL PASSIF	160 064	174 384
Comptes de régularisation	0		0	2 217			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	111 770		111 770	97 144			
TOTAL ACTIF	3 573 241	3 413 177	160 064	174 384			

Compte de résultat EUP au 31 décembre 2017

	en euros			en euros	
Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Equipement et matériel	2 217	3 494	Groupe MSF	275 202	445 599
Matières, fournitures et petit matériel	2 096	2 115	Autres MSF	1 050	4 900
Variation de stocks de matières & autres appros	102	-129	Extérieur		400
Achats de matières & autres appros	4 415	5 481	Prestations de services	276 252	450 899
Prestations de services diverses	1 158	1 650			
Loyers et charges locatives	20 920	19 887			
Entretien, maintenance et réparations	695	2 425			
Assurances	1 046	1 045			
Documentation	159	674			
Honoraires	18 394	11 920			
Déplacements et frais de mission	3 225	4 696			
Frais de représentation	250	0	Production immobilisée	50 669	219 531
Frais postaux et de télécommunication	2 155	2 013	Production en cours	0	-2 390
Frais bancaires et assimilés	251	270	Autres produits de gestion courante	5	27
Services extérieurs	48 252	44 581			
Achats et services extérieurs	52 667	50 061	Autres produits d'exploitation	50 674	217 168
Impôts, taxes et versements assimilés	5 976	5 547			
Salaires	177 307	224 074			
Charges sociales et assurances	91 510	120 418			
Charges de personnel France	268 816	344 492			
Salaires et charges refacturés	19 055	25 976			
Autres charges de personnel	19 055	25 976			
Charges de personnel	287 871	370 468			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	81 623	237 975			
CHARGES D'EXPLOITATION	428 137	664 052	PRODUITS D'EXPLOITATION	326 926	668 068
Pertes de change	16	6	Produits de change	0	0
CHARGES FINANCIERES	16	6	PRODUITS FINANCIERS	0	0
Charges exceptionnelles	1 525	4 010	Produits exceptionnels	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 525	4 010	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
TOTAL CHARGES	429 678	668 068	TOTAL PRODUITS	328 231	668 068
RÉSULTAT POSITIF	0	0	RÉSULTAT NÉGATIF	101 447	0
TOTAL GÉNÉRAL	429 678	668 068	TOTAL GÉNÉRAL	429 678	668 068

Bilan SCI Médecins Sans Frontières au 31 décembre 2017

en euros

ACTIF

en euros

PASSIF

	Brut	Amort.	Net 2017	Net 2016		2017	2016
Frais d'établissement, droit au bail	11 155	11 155	0	0	Capital	8 000	8 000
Immobilisations incorporelles	11 155	11 155	0	0			
Terrains	45 360 993	0	45 360 993	45 360 993	Autres réserves	480 663	641 702
Constructions	2 887 743	2 236 533	651 210	726 601	Fonds disponibles	480 663	641 702
Installations et divers aménagements	1 600 455	1 441 078	159 377	211 714			
Immobilisations en cours	23 893 940	0	23 893 940	22 279 392			
Immobilisations corporelles	73 743 131	3 677 610	70 065 520	68 578 700			
Titres de participation	9 982	0	9 982	9 982	Résultat	-895 012	-161 039
Immobilisations financières	9 982	0	9 982	9 982			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	73 764 268	3 688 765	70 075 503	68 588 682	TOTAL CAPITAUX PROPRES	-406 348	488 663
					TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	0	0
Créances Groupe MSF France	0	0	0	0	Emprunts et dettes auprès établissements	53 457 327	55 000 000
Autres créances	5 000	0	5 000	2 128	crédit		
Créances brutes	5 000	0	5 000	2 128	Emprunts et dettes assimilées	110 268	115 668
					Dettes financières Groupe MSF France	17 428 854	13 371 650
Banques et CCP	529 370	0	529 370	503 586	Dettes fournisseurs	36 687	132 925
Disponibilités	529 370	0	529 370	503 586	Dettes fiscales et sociales	2 270	2 270
Charges constatées d'avance	19 184	0	19 184	16 780	Dettes	71 035 405	68 622 512
Comptes de régularisation	19 184	0	19 184	16 780			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	553 554	0	553 554	522 493	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	71 035 405	68 622 512
TOTAL ACTIF	74 317 822	3 688 765	70 629 057	69 111 175	TOTAL PASSIF	70 629 057	69 111 175

Compte de résultat SCI Médecins Sans Frontières au 31 décembre 2017

	en euros			en euros	
Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Matières, fournitures et petit matériel	88 437	69 950	Groupe MSF France	480 694	462 470
Achats pour revente	233	0			
Achats de matières & autres appros	88 670	69 950	Prestations de services	480 694	462 470
Entretien, maintenance et réparations	382 781	219 157			
Assurances	18 423	3 440			
Documentation	1 248	107			
Prestations de services diverses	5 995	0			
Honoraires	202	16 383			
Frais bancaires et assimilés	168	19			
Services extérieurs	408 817	239 106			
Achats et services extérieurs	497 487	309 055			
Impôts, taxes et versements assimilés	159 273	37 606	Autres produits de gestion courante	0	3 220
Salaires et charges refacturés	8 670	8 583	Autres produits d'exploitation	0	3 220
Autres charges de personnel	8 670	8 583			
Charges de personnel	8 670	8 583			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	131 920	154 851			
CHARGES D'EXPLOITATION	797 350	510 096	PRODUITS D'EXPLOITATION	480 694	465 690
Intérêts sur emprunt	580 101	115 668	Produits des créances	5 284	0
CHARGES FINANCIÈRES	580 101	115 668	PRODUITS FINANCIERS	5 284	0
Charges exceptionnelles	3 539	966	Produits exceptionnels	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 539	966	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
TOTAL CHARGES	1 380 990	626 730	TOTAL PRODUITS	485 978	465 690
RÉSULTAT POSITIF	0	0	RÉSULTAT NÉGATIF	895 012	161 040
TOTAL GÉNÉRAL	1 380 990	626 730	TOTAL GÉNÉRAL	1 380 990	626 730

Bilan SCI Sabin au 31 décembre 2017

en euros	ACTIF				en euros	PASSIF	
	Brut	Amort.	Net 2017	Net 2016		2017	2016
Immobilisations en cours	0		0	0	Capital	152	152
Immobilisations incorporelles	0		0	0			
Constructions	413 916	217 064	196 853	214 138	Autres réserves	148 943	140 142
Installations et divers aménagements	123 987	70 109	53 878	56 488	Fonds disponibles	148 943	140 142
Immobilisations en cours	0		0	0	Résultat	321	8 800
Immobilisations corporelles	537 903	287 173	250 731	270 626			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	537 903	287 173	250 731	270 626	TOTAL CAPITAUX PROPRES	149 416	149 095
					TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	0	0
Créances Clients Groupe MSF	0		0	0	Dettes financières sur groupe	145 118	167 710
Créances brutes	0		0	0	Dettes fournisseurs	2 830	5 563
Banques et CCP	41 659		41 659	46 203	Dettes fiscales et sociales	0	0
Disponibilités	41 659		41 659	46 203	Dettes	147 947	173 273
Charges constatées d'avance	4 974		4 974	5 540			
Comptes de régularisation	4 974		4 974	5 540	TOTAL PASSIF EXIGIBLE	147 947	173 273
TOTAL ACTIF CIRCULANT	46 632	0	46 632	51 742	TOTAL PASSIF	297 363	322 368
TOTAL ACTIF	584 536	287 173	297 363	322 368			

Compte de résultat SCI Sabin au 31 décembre 2017

	en euros			en euros	
Charges	2017	2016	Produits	2017	2016
Matières, fournitures et petit matériel	11 663	11 170	Groupe MSF France	77 375	75 393
Achats de matières & autres appros	11 663	11 170	Prestations de services	77 375	75 393
Prestations de services diverses	2 756	107			
Entretien, maintenance et réparations	28 512	30 049			
Assurances	585	795			
Honoraires	182	4 049			
Frais bancaires et assimilés	10	9			
Services extérieurs	32 044	35 009			
Achats et services extérieurs	43 708	46 178			
Impôts, taxes et versements assimilés	5 049	4 309	Autres produits de gestion courante	0	1 383
Salaires et charges refacturés	4 783	4 372	Autres produits d'exploitation	0	1 383
Autres charges de personnel	4 783	4 372			
Charges de personnel	4 783	4 372			
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	23 516	11 644			
CHARGES D'EXPLOITATION	77 055	66 503	PRODUITS D'EXPLOITATION	77 375	76 776
CHARGES FINANCIÈRES	0	0	PRODUITS FINANCIERS	0	0
Charges exceptionnelles	0	1 473	Produits exceptionnels	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	1 473	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
TOTAL CHARGES	77 055	67 975	TOTAL PRODUITS	77 375	76 776
RÉSULTAT POSITIF	321	8 800	RÉSULTAT NÉGATIF	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	77 375	76 776	TOTAL GÉNÉRAL	77 375	76 776



Maiduguri, Borno State, Nigéria • Photographe : **Jean Christophe Nougaret**

MSF se concentre sur la santé maternelle et infantile à Maiduguri, gère un centre d'alimentation thérapeutique pour patients hospitalisés (ITFC) dans le district de Gwange et deux grands centres de santé dans les districts de Maimusari et de Bolori. Le centre de santé de Maimusari comprend également une salle d'urgence pédiatrique et une salle d'hospitalisation. Début 2017, MSF a ouvert un nouveau centre de nutrition à Fori, tant pour les patients hospitalisés que pour les patients ambulatoires.

4

Les missions de l'association MSF

Principes généraux
de présentation 99

Synthèse financière
des opérations 100

Les missions de l'association MSF

1. Principes généraux de présentation

1.1 Dépenses d'opérations par pays

Les dépenses d'opérations de l'association MSF sont présentées dans le paragraphe 2.1 par pays d'intervention et selon les principales natures de dépenses telles qu'explicitées ci-dessous.

- **Dépenses de personnel** : ce regroupement comprend tous les frais engagés par l'association liés aux acteurs de terrain expatriés ou locaux (éléments de rémunération, charges sociales et assurances, frais médicaux, frais de vie et de logement des équipes).
- **Dépenses médicales et nutrition** : ce poste recouvre les achats des missions en médicaments, vaccins et nourriture, en matériels et équipements médicaux et de laboratoire, ainsi que les dépenses liées aux structures médicales.
- **Logistique et sanitation** : sont compris sous cet intitulé les achats des missions en équipements et matériels logistiques et d'assainissement, en articles de secours non médicaux, ainsi que les travaux de construction et de réhabilitation entrepris.
- **Transport et stockage** : cette famille recense principalement les coûts liés à l'achat, la location et l'entretien des véhicules, au fret lié à l'approvisionnement des missions, et aux entrepôts de stockage.
- **Frais de déplacement** : ils comprennent les frais de déplacement des expatriés se rendant dans les pays d'intervention (transport, démarches administratives...), ainsi que les coûts du transport des équipes MSF sur les terrains.
- **Frais administratifs et fonctionnement** : cette catégorie recense les charges associées au fonctionnement général et administratif des missions, telles que les loyers, les équipements et dépenses de communication, les équipements et fournitures de bureaux, impositions diverses et frais financiers locaux, les charges exceptionnelles et les écarts de change constatés localement.

- **Autres dépenses (formation, dons...)** : la formation et l'appui local représentent les charges engagées pour l'organisation de formations, les dons en matériel, médicaments... accordés par MSF aux structures de santé sur le terrain.

Les dépenses d'opérations correspondant à l'activité épidémiologique d'Epicentre sur les missions de l'association sont isolées sur une ligne intitulée « Epicentre ». Une colonne met en évidence les versements à d'autres organismes, une autre intègre les dépenses d'opérations engagées pour le compte d'autres sections donnant lieu à refacturation.

1.2 Ressources affectées par pays

Les ressources affectées aux missions, présentées dans le paragraphe 2.2, proviennent des dons issus de la générosité publique affectés par les donateurs à des programmes particuliers, des financements affectés par des bailleurs institutionnels, des conventions de financement conclues avec les autres sections MSF et des autres ressources générées par les activités de terrain. Ces ressources sont présentées nettes de la part allouée au financement du support des missions fourni par le siège. Ce support opérationnel comprend la coordination des programmes, les services d'appui médical et logistique, l'activité du service de gestion financière des missions et le service des ressources humaines terrain. Cette part est déterminée de manière contractuelle pour les financements publics institutionnels, et représente, pour les financements des sections jusqu'à 15% des contributions hors fonds affectés par leurs donateurs. Les fonds affectés par les donateurs et les autres ressources générées sur le terrain sont entièrement alloués aux opérations concernées. Pour chaque pays, les dépenses nettes représentent le montant des opérations qui est financé par des ressources non affectées d'origine privée.

2. Synthèse financière des opérations

2.1 Détail des dépenses d'opérations (y compris engagements à réaliser sur ressources affectées)

en milliers d'euros

PAYS	Dépenses de personnel	Dépenses médicales et nutrition	Logistique et sanitation	Transport et stockage	Frais de déplacements	Frais administratifs et fonctionnement	Autres dépenses (formation, dons)	Total dépenses d'opérations réalisées en France et à l'étranger	Versements à d'autres organismes	Dépenses pour le compte d'autres sections	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Total
AFGHANISTAN	2 055	444	163	208	246	201	0	3 317		259		3 576
ARMENIE	765	654	22	66	26	92	12	1 639				1 639
BENGLADESH	551	370	225	113	135	199		1 591		65	184	1 840
CAMBODGE	924	2 412	17	50	66	133	5	3 606		41		3 647
COTE D'IVOIRE	2 598	451	217	281	222	535	9	4 313		96		4 409
ETHIOPIE	213			16	17	89		335		151		486
FRANCE	842	7	39	13	8	151	1	1 061				1 061
GEORGIE	1 043	595	210	189	41	148	14	2 241	95			2 335
GRECE	1 883	127	154	82	77	95	494	2 912	18	123		3 052
HAITI	3 412	906	1 059	326	129	477	2	6 311		308		6 619
IRAK	9 787	2 451	1 560	1 111	635	1 192		16 736		768		17 505
IRAN	1 171	171	5	110	55	165		1 677				1 677
JORDANIE	8 635	4 748	70	265	201	3 395	74	17 387		110		17 497
KENYA	5 704	948	43	353	195	588	28	7 860		101		7 961
LIBAN	1 481	801	90	30	88	533		3 024	820	272		4 116
LIBERIA	3 692	840	408	324	138	274	5	5 681				5 681
LIBYE	1 509	818	85	1 500	221	541		4 673				4 673
MALAWI	1 587	571	76	248	122	196	2	2 801		74		2 876
MALI	4 468	1 526	449	628	204	817	7	8 099		17		8 116
NIGER	2 400	597	108	503	157	381	2	4 147		204		4 351
NIGERIA	10 242	3 963	1 131	2 729	754	1 406	9	20 233		199		20 432
OUGANDA	4 533	1 208	986	1 148	265	800	8	8 948		50		8 998
PAKISTAN	3 028	556	62	212	84	439	1	4 382		293		4 676
PALESTINE	3 158	294	29	321	69	344		4 214				4 214
PAPOUASIE NOUV. GUINÉE	2 475	405	113	373	215	538	5	4 124				4 124
PHILIPPINES	722	393	196	93	49	128	11	1 592	221			1 813
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	7 327	3 122	1 036	3 469	704	1 431	34	17 123		642		17 765
RÉPUBLIQUE DÉM. DU CONGO	7 766	939	737	681	559	1 040	133	11 855		1 626		13 481
RUSSIE	1 194	862	0	12	52	121	16	2 257				2 257
SOUDAN DU SUD	10 507	1 771	978	3 215	901	1 508	0	18 881		555		19 435
SYRIE	3 822	2 944	456	633	214	758	500	9 329		145		9 474
TCHAD	1 824	512	148	469	154	493	10	3 611		130		3 741
YEMEN	10 730	2 745	477	2 056	384	1 050	70	17 512		281		17 793
EPICENTRE		7 266						7 266				7 266
MISSIONS DIVERSES	2 544	808	77	16	468	986	43	4 943	346	2 817	139	8 245
TOTAL	124 594	47 225	11 428	21 842	7 855	21 242	1 495	235 680	1 499	9 328	323	246 829

2.2 Ressources affectées à des programmes (y compris utilisation sur 2017 des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs)

en milliers d'euros

PAYS	Dons privés affectés France	Entreprises & autres organismes privés	Financements institutionnels et collectivités locales	Dons MSF Emirats Arabes Unis	Dons MSF Australie	Dons MSF Japon	Dons MSF USA	Dons Autres sections MSF	Autres produits	Total financement des opérations	Refacturation opérations autres sections	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	Total	Dépenses nettes
AFGHANISTAN					860	850	1 597			3 307	268		3 575	0
ARMENIE	1		88		83		799		12	982			982	657
BENGLADESH	30	1		2	170	601	797	151		1 752	58		1 809	30
CAMBODGE			643		562	687	1 508		203	3 603	21		3 624	24
COTE D'IVOIRE		600			1 360		2 169			4 129	51		4 180	229
ETHIOPIE	0									0	114		114	372
FRANCE	23	0							0	23			23	1 037
GEORGIE			789							789			789	1 546
GRECE						425	1 190	463	24	2 102	101		2 203	849
HAITI	74	3			850	850	3 921		18	5 716	384	1	6 101	518
IRAK	2				687	2 466	6 437	5 000	174	14 765	840		15 605	1 900
IRAN	1				850			3		854			854	823
JORDANIE	0	753		129	2 370		9 084		68	12 404	96		12 501	4 997
KENYA	2		15		2 080		4 718		215	7 029	90		7 120	842
LIBAN		25			851	1 700				2 576	252		2 828	1 288
LIBERIA	0	10			357	850	3 606			4 823			4 823	858
LIBYE	0				885		2 169	4		3 058			3 058	1 615
MALAWI			223		414		799	0	42	1 478	86		1 564	1 312
MALI	7	10			1 700		5 616	114	64	7 511	14		7 526	590
NIGER	50	0	0		850	850	2 075		0	3 826	262		4 088	263
NIGERIA	15	0		0	2 665	1 709	8 606	128	1 374	14 498	226		14 724	5 708
OUGANDA	0	50	1 249		850	1 060	4 252		25	7 487	51		7 538	1 460
PAKISTAN	0				851	850	2 140		5	3 847	279		4 126	550
PALESTINE	2				850		2 143	1	15	3 012			3 012	1 203
PAPOUASIE NOUV. GUINÉE					605	850	1 597		14	3 066			3 066	1 058
PHILIPPINES					562	1 025		4	0	1 590			1 590	222
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	11				1 445	1 477	9 286		45	12 264	635		12 898	4 866
RÉPUBLIQUE DÉM. DU CONGO	1				1 278		7 843		489	9 610	1 889		11 499	1 982
RUSSIE							724		1	725			725	1 531
SOUDAN DU SUD	4		649		1 150	5 710	7 556		606	15 674	601	4	16 279	3 156
SYRIE	19	21		46	422	542	4 975	22		6 047	165	0	6 212	3 262
TCHAD	5				680		2 306		2	2 993	146		3 140	602
YEMEN	8	11		49	2 271	4 494	8 772	91	913	16 610	264		16 874	919
EPICENTRE MISSIONS DIVERSES	931	228	3 799	73					108	5 139	2 677	71	7 887	359
TOTAL	1 186	1 712	7 455	299	28 558	26 997	106 686	5 979	4 417	183 289	9 570	76	192 935	53 894

A propos de ce rapport

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur www.msf.fr et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Photos

Nous remercions Frédéric NOY, Seydou CAMARA, Caterina SCHNEIDER-KING, Kate STEGEMAN Mohammed GHANNAM, et Jean Christophe NOUGARET pour le prêt des photographies qui illustrent ce rapport.

Conception et réalisation graphique

Sophie De Vrée



Camp de Bidibidi, Ouganda • Photographe : **Frederic NOY**

Sur le fond, nous pouvons voir quelques abris et le réservoir d'eau fournis par MSF. Des centaines de milliers de réfugiés ont fui vers le nord de l'Ouganda depuis juillet 2016, à la suite de nouvelles violences au Soudan du Sud.



8, rue Saint-Sabin 75011 Paris • Téléphone : +33 (0)1 40 21 29 29